

**CONTRE
LES INÉGALITÉS,
PAS DE RÉPIT**

RAPPORT D'ACTIVITÉ
2024



Sommaire

LA LIGUE CONTRE LE CANCER EN 2024

La parole au président 4

La Ligue :
force vive et vivante, contre le cancer 6

Contre la maladie,
des femmes et des hommes mobilisés 8

AVANT LA MALADIE 10

J'ai le droit de rester en bonne santé 12

J'ai le droit de savoir au plus tôt 18

PENDANT LA MALADIE 22

J'ai besoin d'infos 24

Je dois faire face au quotidien 26

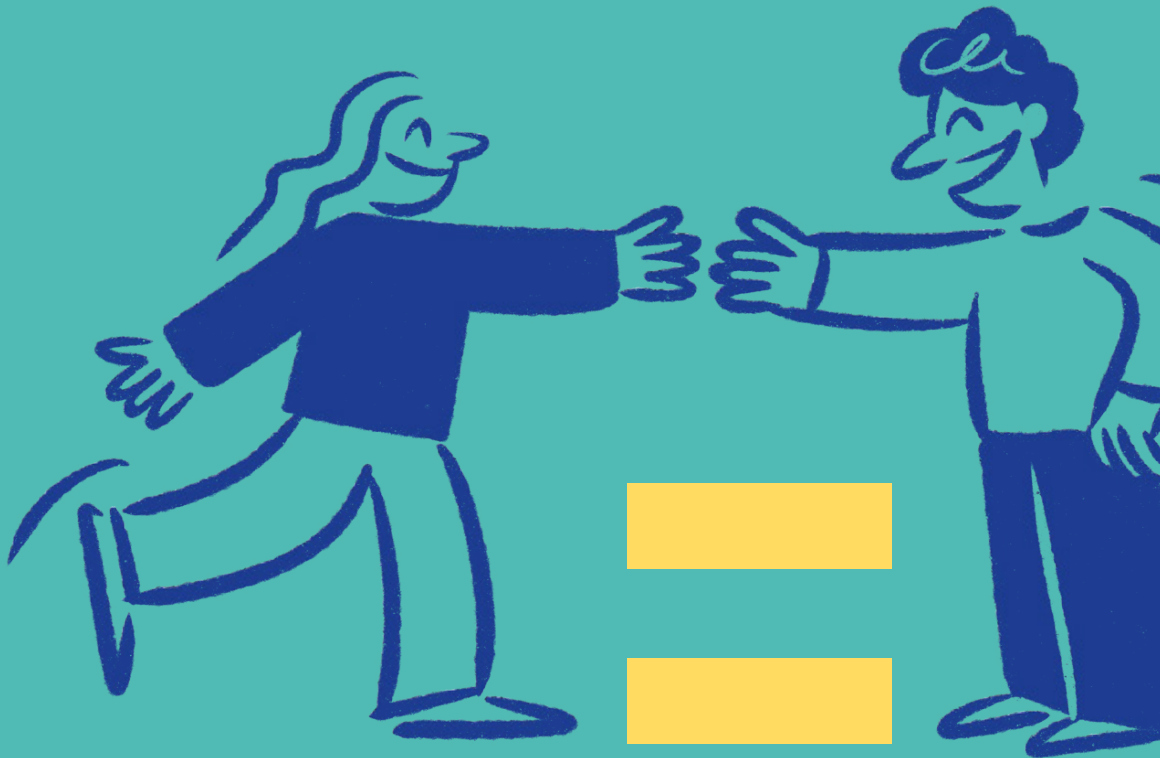
J'ai le droit à une prise
en charge de qualité 32

APRÈS LA MALADIE 36

Je partage mon expérience
et mon expertise 38

Je veux reprendre le fil de ma vie 41

Des ressources
financières essentielles
pour des actions concrètes 48





UNE LIGUE EN MOUVEMENT CONTRE LES INÉGALITÉS

Par **Philippe Bergerot**, président de la Ligue contre le cancer

L'année 2024 aura été, pour la Ligue, une année charnière. Plus que jamais, notre association a été le témoin des réalités quotidiennes des personnes malades et de leurs proches qui font face à un contexte politique mouvant, marqué par des tensions sur le système de santé, des inégalités territoriales persistantes et des incertitudes économiques.

Les deux enquêtes que nous avons menées auprès de plus de 5 000 personnes malades et les remontées issues de nos permanences sociales et de nos comités départementaux sont venues illustrer un constat clair : si la mortalité par cancer a diminué, le nombre de nouveaux cas par jour a presque doublé entre 2004 et 2024, sans que le personnel

réinventer pour répondre toujours mieux, toujours plus justement, aux attentes et aux besoins de celles et ceux qui lui font confiance. Face aux mutations de la société, aux défis sanitaires, aux inégalités persistantes, elle a continué en 2024 à adapter ses combats, innover dans ses actions, à bousculer ses propres cadres avec une constante qui demeure, celle de la défense de ses quatre missions sociales.

C'est au nom de ces engagements que nous agissons, que nous interpellons, que nous mobilisons avec détermination et au service d'une société plus solidaire face au cancer. Pour y parvenir, il est indispensable de continuer à soutenir notre réseau et de travailler en lien avec les collectivités, les soignants et les entreprises. Et surtout, aux côtés des personnes malades et

de leurs proches, qui donnent son sens à tout ce que nous entreprenons. Pour que, sur chaque territoire, la Ligue et ses 103 comités départementaux restent un point d'appui sûr, lisible et vivant. Ma conviction que l'expérience de la maladie est un levier d'action collective est toujours celle qui a guidé mon engagement

au sein de notre organisation. Grâce à la générosité de nos donateurs, ce combat est quotidiennement mené par nos bénévoles, nos salariés, les ligueuses et les ligueurs et nous appelons toutes celles et ceux portés par cette volonté de faire reculer les injustices de la maladie à nous rejoindre.

“ Informer et prévenir, accompagner, financer la recherche, et défendre les droits des personnes malades et de leurs proches aidants. ”

de santé n'augmente dans les mêmes proportions, conduisant pour les personnes malades et leurs proches à des réductions du temps qui doit leur être consacré et à la disparition de certaines mesures d'accompagnement.

Ce constat alarmant est inacceptable et notre devoir est d'agir. Et la Ligue n'a jamais cessé de se

La Ligue : force vive et vivante, contre le cancer

Depuis 1918, notre association se mobilise et renforce son engagement dans la lutte contre le cancer. Ce combat se décline en plusieurs missions sociales. Pour les mener à bien, la Ligue contre le cancer repose sur une organisation solide et efficace, en ordre de bataille contre la maladie. La Ligue aujourd’hui, c’est la combinaison de toutes les énergies vers un but commun, humain, égalitaire et ambitieux.

Notre vision

La lutte organisée, coordonnée, égalitaire et sans concession contre le cancer.

1 personne sur 2 sera touchée par le cancer au cours de sa vie	Le cancer est la 1 ^{re} cause de mortalité en France
40 % des cancers sont évitables en adoptant des modes de vie plus sains	6 personnes malades sur 10 guérissent
3,8 millions de personnes vivent avec un cancer	5 millions d’aidants atteints de cancer

Nos missions sociales

-  Informer, sensibiliser, éduquer pour dépister et prévenir la maladie
-  Améliorer le parcours de soins, de santé et de vie, des personnes malades et de leurs proches
-  Financer et contribuer à la recherche
-  Porter la voix des usagers du système de santé auprès des pouvoirs publics, et assurer la défense de leurs droits

Notre vocation

Être une alliée dans la lutte contre le cancer tout au long du parcours de vie, avant, pendant et après la maladie.

Nos convictions

La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, c’est pourquoi la Ligue agit sur l’ensemble de ces composantes.

Certains cancers sont évitables, c’est pourquoi la Ligue milite pour une meilleure information concernant les facteurs de risques et engage à participer aux dépistages organisés.

La recherche est essentielle pour vaincre le cancer : mieux le comprendre, développer des traitements plus efficaces et trouver des solutions pour prévenir la maladie, c’est pourquoi la Ligue a alloué 47,3 millions à la recherche en 2023.

L’accès aux soins est un droit fondamental, c’est pourquoi la Ligue est présente sur l’ensemble du territoire – y compris dans les déserts médicaux – pour accompagner les personnes malades et leurs proches et réduire les inégalités.

La Ligue : des forces unies contre le cancer

La Ligue contre le cancer est une association présente dans toute la France. Son organisation fédérale est à la fois démocratique et représentative de l’ensemble du territoire français.

103 comités départementaux

Pour un maillage sur tout le territoire (en métropole et Outre-mer) au plus proche des personnes malades et des aidants, et de l’ensemble des populations. Grâce à leur connaissance fine du terrain et leur ancrage local – facteurs importants de réussite de nos missions – les comités départementaux relaient les actions, rencontrent et accompagnent les personnes atteintes de cancer et leur entourage.

Une organisation fédérale au service d’une action globale

Cette collaboration main dans la main entre les territoires, le conseil d’administration et le siège de la fédération, ainsi qu’avec les commissions spéciales, est la clé pour faire bouger les lignes, tant auprès des personnes malades et de leurs proches, qu’à l’échelle des institutions, des pouvoirs publics et des différents partenaires. L’ensemble de ces instances est composé de salariés et/ou de bénévoles qui garantissent une représentativité de l’ensemble des ligueurs.

1 conseil d’administration pour piloter la stratégie de la fédération

Élu par l’assemblée générale de ses 103 comités départementaux, le conseil d’administration décide des orientations stratégiques et politiques et de l’allocation des fonds.

9 organes d’expertise pour concevoir des projets d’envergure

Les commissions Prévention et Promotion des dépistages, Actions pour les personnes malades et leurs proches, Communication, Société et politique de santé, le Conseil scientifique national, le Comité financier, la Commission ressource, la Commission d’orientation stratégique de la recherche, ainsi que le Comité d’audit interne éclairent le conseil d’administration sur les orientations à prendre.

Les ligueuses et les ligueurs

Les centaines de milliers de donateurs les milliers de bénévoles et les salariés, tous unis pour la réalisation de nos missions.

Le siège de la fédération pour animer la vie fédérale

Garant du dialogue entre l’ensemble de ses comités départementaux, le siège de la fédération organise et facilite les échanges entre la Ligue et les institutions externes, ainsi qu’entre les comités départementaux.



Contre la maladie, des femmes et des hommes mobilisés

La Ligue contre le cancer, ce sont avant tout des femmes et des hommes qui s'engagent avec le cœur. Bénévoles, collaborateurs, donateurs... cette ligue humaine est fondamentale pour le bon fonctionnement de notre association et sa force de frappe contre le cancer.

Être ligueur, c'est s'engager pour

- Faire évoluer la société dans son rapport à la maladie et aux personnes malades.
- Militer et ainsi protéger les plus vulnérables des risques de cancer.
- Agir concrètement en prenant part à la réalisation d'un projet associatif essentiel.

Ils s'engagent déjà au sein de la Ligue



Nos bénévoles : force vive de la Ligue contre le cancer

Au quotidien, sur tous les territoires et à tous les niveaux de l'association, ils s'engagent dans la lutte contre le cancer. Leur action est aussi honorable qu'indispensable. Engagement régulier ou interventions ponctuelles, accueil téléphonique, soutien administratif ou événementiel, éducation à la santé, aide aux personnes malades, recherche de partenariats... diverses missions sont prises en charge par les ligueurs bénévoles. Âge, profil, compétences, localisation, disponibilité : la diversité est bienvenue au sein de la Ligue et donne toute sa puissance à l'action bénévole.

Nos donateurs : la garantie de l'indépendance

Les dons et legs sont vitaux pour qu'une association continue à exercer ses missions. La Ligue remercie ses plus de 525 000 donateurs et testateurs. Ces femmes et ces hommes qui agissent à leur niveau, ponctuellement ou régulièrement, qui lui garantissent une indépendance d'action. Les premiers à qui nous rendons des comptes : nos donateurs et légataires, qui nous font confiance.

L'école de formation, pour une culture partagée et une vision commune

Avec ses 21 années d'existence, l'école de formation de la Ligue contre le cancer incarne l'un des piliers essentiels de son développement en offrant un éventail de formations destinées à tous les acteurs engagés au sein du vaste réseau de la fédération : des bénévoles aux salariés en passant par les administrateurs dirigeants. Son objectif premier réside dans l'enrichissement des compétences individuelles, s'articulant autour de multiples thématiques telles que la découverte de la Ligue et de la maladie cancéreuse, la promotion des discours et actions de l'association, l'accompagnement des personnes malades sur le terrain, l'animation de groupes d'échanges, le recrutement et l'encadrement des bénévoles, la promotion de la santé, ainsi que le rôle crucial des patients ressources, entre autres.

En 2024, pour répondre de manière encore plus efficace aux besoins croissants de développement des compétences exprimés par le réseau, l'école de formation de la Ligue s'est dotée d'un nouveau logiciel de formation qui permettra d'automatiser certaines tâches chronophages, de proposer un catalogue interactif en ligne avec des fonctionnalités de préinscription, et de mettre en place un suivi qualité facilement consultable. Elle a également engagé le développement de son offre de e-learning pour rendre ses formations accessibles à tous, quel que soit le lieu de résidence et le temps de disponibilité. Parallèlement, elle a élargi son catalogue de formations en intégrant des thématiques structurantes avec des modules dédiés au management ainsi qu'aux référents qui accompagnent les patients ressources et mettent en place le cadre d'intervention en coopération avec les établissements de santé et de formation. Des formations sur les outils digitaux, sur le plaidoyer et les achats sont également en cours de développement.

Modalités d'accès aux formations

Les formations sont flexibles et peuvent être adaptées à différents contextes. Elles peuvent être dispensées en intra-entreprise, au sein des comités départementaux, que ce soit au siège ou dans les territoires. L'école propose également une variété de formats pour répondre aux besoins de chacun, incluant le présentiel, le distanciel, une combinaison des deux ou des modules de e-learning.

LES CHIFFRES CLÉS 2024



LA PAROLE À

Mariam Abdoulah
Patiente ressource et témoin
au Comité des Yvelines

« Patiente ressource parcours et témoin, j'ai suivi les deux cursus de formation proposés par l'École de la Ligue aux futurs patients ressources et j'ai particulièrement apprécié le volet éthique de cette formation qui m'a permis de réfléchir à mon positionnement vis-à-vis de mes interlocuteurs. Il est important que les patients ressources sachent trouver la bonne distance vis-à-vis des situations qu'ils rencontrent : ne pas parler de sa situation personnelle, ne pas donner de conseils relatifs aux traitements, ne pas laisser libre court à nos éventuels ressentiments vis-à-vis de notre propre parcours. »

Nouvelle identité, même engagement

En 2023, la Ligue contre le cancer a engagé une profonde réflexion sur son image et sur la manière dont elle souhaite s'adresser aux personnes touchées par la maladie, à leur proches, aux donateurs, aux partenaires et au grand public. Ce travail, largement concerté, a abouti fin 2024 à une nouvelle identité de marque, plus lisible, plus humaine, plus fédératrice.

Si la Ligue contre le cancer évolue, c'est d'abord pour affirmer plus clairement ce qu'elle est : une association mobilisée à toutes les étapes du parcours de vie face au cancer, présente partout sur le territoire, auprès de toutes et tous, et ce sans condition. C'est cette volonté d'incarnation qui a guidé la création de sa nouvelle identité de marque, inspirée par les retours des comités, des équipes, des personnes malades et du grand public. Conçue avec l'agence W, cette nouvelle identité clarifie la promesse de la Ligue : tendre la main aux personnes concernées, de la prévention au retour à la vie professionnelle, et lutter contre les inégalités tout au long du parcours. Elle se traduit par un logo-rébus – un L pour la Ligue, un signe égal pour l'universalité, un cœur pour l'humanité –, une charte graphique qui modernise les couleurs historiques et une tonalité plus directe, chaleureuse, incarnée.

Cette transformation a été rapidement suivie d'une grande campagne de notoriété, centrée sur l'histoire d'Agnès, une femme confrontée au cancer et accompagnée à chaque étape. Largement relayée en télé et sur le digital, cette campagne a été particulièrement bien accueillie, confirmant que l'élan de modernisation répond à une attente réelle.



3 QUESTIONS À...

Sandrine Jobbin
directrice de la communication

Pourquoi avoir engagé cette transformation de l'identité ?

En 2023, nous avons constaté une baisse de notoriété qui, sans être dramatique, pointait un enjeu plus profond : l'image de la Ligue n'était plus totalement en phase avec ce qu'elle était devenue. Trop institutionnelle, trop peu incarnée, elle ne reflétait plus totalement la richesse de ses actions, ni la diversité de ses publics. Elle avait besoin d'une identité qui traduise mieux sa proximité, son engagement, sa modernité. Il ne s'agissait pas de réparer, mais de projeter : affirmer qui elle est, en phase avec notre époque et nos missions.

Comment cette refonte a-t-elle été pensée ?

Nous avons lancé une large démarche de concertation. En interne, nous avons écouté les comités, les équipes, les bénévoles, les personnes malades, les donateurs, et bien-sûr les administrateurs nationaux. En externe, une étude de perception menée auprès du grand public et de nos partenaires institutionnels nous a permis de mieux cerner l'image que la Ligue renvoie : une marque identifiée, mais encore trop peu différenciée, parfois perçue comme distante ou uniquement centrée sur le soutien à la recherche. Ce double regard nous a conduits à poser les fondations d'une nouvelle plateforme de marque, avec une promesse plus claire : être présents avant, pendant, après la maladie, et lutter contre les inégalités. C'est cette vision que nous avons voulu incarner dans une identité graphique forte et sensible, lisible par tous, ancrée dans l'humain.

Quelle a été la réception ?

L'accueil a été très encourageant. Beaucoup ont salué le sens de cette démarche et le soin apporté à chaque détail. La campagne Agnès, lancée une semaine après la révélation de l'identité, a su toucher juste, en parlant de la maladie avec vérité et bienveillance. En interne aussi, il y a une vraie appropriation : les comités s'en emparent, les référents communication jouent un rôle moteur. C'est toute la Ligue qui parle d'une seule voix, avec davantage de clarté, de cohérence et de chaleur.

UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNICANTS

Depuis 2024, la Ligue anime la communauté des 103 référents communication des comités départementaux. L'objectif est de contribuer à une communication homogène, cohérente et impactante à l'échelle nationale, tout en valorisant les spécificités locales et ainsi, garantir une voix unifiée à l'échelle de la fédération.



Un logo revisité,

qui incarne nos missions et nos valeurs avec une énergie renouvelée : un "L" pour la rigueur de la recherche, un "=" pour l'égalité, et un cœur pour l'humanité qui imprègne chaque mission de la Ligue.

Une devise fédératrice,

rassemblant nos 103 comités : **"Ensemble, agissons contre les inégalités face à la maladie."**

Une palette de couleurs modernisée,

qui réinterprète nos deux couleurs historiques, le bleu et l'orange.

Une typographie contemporaine,

symbolisant notre dynamisme et notre créativité.

Avant la maladie

12

J'ai besoin
d'être
sensibilisé

16

Je prends
soin de
ma santé





J'AI BESOIN D'ÊTRE SENSIBILISÉ

Prévention primaire : agir sur les causes, partout et pour tous

Des politiques locales aux campagnes nationales, des enfants aux adultes, la Ligue déploie une stratégie de prévention primaire à 360°. Objectif : réduire l'exposition aux facteurs de risque évitables, à tous les âges de la vie et faire évoluer les environnements pour mieux protéger.

Ma Ville se Ligue : les collectivités locales au cœur de la prévention

Et si la santé se décidait aussi à l'échelle des villes ? C'est le pari de *Ma Ville se Ligue contre le cancer*, un programme développé par la Ligue depuis 2022 pour aider les communes à mettre en place des environnements plus favorables à la santé. À l'heure où 40 % des cancers pourraient être évités, cette démarche innovante invite les élus locaux à agir concrètement sur les déterminants du risque cancéreux : qualité de l'air, alimentation, activité physique, alcool, tabac, exposition au soleil...

En 2024, la Ligue a finalisé un répertoire de 30 actions mobilisables par les communes, avec l'appui de leur comité départemental. Espaces sans tabac, promotion de la vaccination, sensibilisation à une alimentation saine, urbanisme favorisant la mobilité douce, lutte contre le marketing de produits nocifs pour la santé... Autant d'outils pour inscrire durablement la santé dans toutes les politiques publiques. Chaque action est pensée pour être concrète, reproductible et adaptée aux réalités locales, qu'il s'agisse d'une grande ville ou d'une petite commune rurale. Ce socle d'actions forme l'ossature du programme *Ma Ville se Ligue contre le cancer*. Il permet aux collectivités de construire un plan d'actions sur mesure, en choisissant les initiatives les plus pertinentes pour leur territoire. Ce plan devient alors la base de leur engagement aux côtés de la Ligue et conditionne leur accès à la labellisation Ma Ville se Ligue, qui permet à la commune de rendre visibles et lisibles ses engagements en matière de prévention auprès de sa population. À l'entrée dans le programme, un premier niveau de label est attribué dès la signature de la convention. Le label pourra ensuite évoluer au fil du temps, au rythme de la mise en œuvre effective

ESPACES SANS TABAC

Promouvoir des environnements non nocifs demeure plus que jamais une priorité pour la Ligue. En 2024, plus de 1 300 nouveaux espaces sans tabac ont été inaugurés, portant à 7 500 leur nombre total à travers le territoire. Plages, parcs, abords d'écoles, stades... ces lieux symboliques protègent les plus jeunes et participent à la dénormalisation du tabagisme. La Ligue continue aussi de plaider pour un décret de généralisation de ces espaces, toujours en attente malgré les engagements pris en 2023.

des actions prévues et faire l'objet d'une évaluation régulière par un comité indépendant. Le lancement officiel est prévu pour 2025, mais la dynamique est en marche : une trentaine de comités départementaux sont prêts à s'emparer de ce dispositif et une dizaine de villes ont engagé les premières étapes du programme.



J'AI BESOIN D'ÊTRE SENSIBILISÉ

Tabac, alcool, solaire : une prévention à double échelle

De l'accompagnement individuel aux actions de plaidoyer, la Ligue combine prévention de terrain et mobilisation nationale pour faire reculer les principaux facteurs de risque évitables.

Première cause évitable de cancer, le tabac reste une priorité d'action. En novembre, la Ligue, en partenariat avec plusieurs entreprises, a testé un nouveau dispositif dans le cadre du mois sans tabac : une série d'emails quotidiens envoyés à des salariés volontaires, avec des conseils concrets, des défis, des quizz, et un lien vers Tabac Info Service. Résultat : plus de 40 % d'arrêts constatés dans certains groupes pilotes. En parallèle, la Ligue s'est associée à l'association Demain sera non-fumeur pour une campagne d'affichage spécifiquement imaginée pour les abribus. L'objectif de cette initiative était de dénoncer l'omniprésence des cigarettes dans l'espace public, alors même qu'un décret interdit de fumer dans les espaces dévolus au transport. Mais prévenir, c'est aussi anticiper. En 2024, la Ligue a lancé l'alerte sur les nouveaux produits nicotinés – sachets, perles – prisés des jeunes pour leur goût sucré et leur discrétion. Peu encadrés, ils sont addictifs et contiennent parfois des cancérogènes. Une proposition de loi a été déposée avec une sénatrice pour encadrer leur commercialisation.

Sur le front de l'alcool, la Ligue a porté plainte en juin, avec quatre associations partenaires, contre la RATP. En cause : des publicités pour l'alcool visibles dans le métro, parfois à quelques mètres des écoles. Le message de prévention, lorsqu'il est présent, est souvent masqué ou contredit par une mention banalisante : « À consommer avec modération ». Cette initiative a trouvé un large écho dans la presse, mais aussi à l'Assemblée nationale, où 125 députés ont déposé une proposition de loi visant à interdire ce type de publicité dans un rayon de 250 mètres autour des établissements scolaires et sensibles (lieux de loisirs, stades, piscines...). Elle n'a pas encore été mise à l'ordre du jour, mais la mobilisation se poursuit. Côté prévention individuelle, la Ligue a profité du désormais bien installé Dry January pour publier une enquête révélant que 70 % des Français ne voyaient pas d'inconvénient à ce que des mineurs consomment de l'alcool lors des fêtes familiales. Ce chiffre a suscité de nombreuses réactions dans les médias et sur les réseaux sociaux. Dans la foulée, la participation de la Ligue au défi de janvier a pris une ampleur inédite grâce à un partenariat avec Doctolib, qui a permis de toucher massivement le public : 52 millions de vues, 140 000 clics vers le contenu et surtout plus de 10 000 rendez-vous pris avec des professionnels de santé pour une évaluation de la consommation d'alcool et un éventuel accompagnement. Enfin, la Ligue a maintenu son engagement face aux dangers invisibles du soleil. En juin, une campagne de prévention solaire a été diffusée dans 433 pharmacies lors de la Semaine de la protection solaire tandis que de

nombreux comités mobilisaient leurs bénévoles pour des actions de terrain : plages, piscines, circuits de randonnée. À Marseille, le comité des Bouches-du-Rhône s'est illustré en distribuant des crèmes solaires aux travailleurs en extérieur – livreurs, agents municipaux, ouvriers – exposés en plein été.

Mieux manger : une priorité d'influence

La prévention passe aussi par l'alimentation. En décembre 2024, la Ligue contre le cancer a signé la nouvelle charte de l'Arcom, autorité publique indépendante chargée de la régulation de la communication audiovisuelle et numérique. Cette charte, renouvelée pour la période 2025-2029, vise à promouvoir une alimentation et des comportements favorables à la santé dans les programmes audiovisuels, les contenus numériques et les communications commerciales. Elle inclut pour la première fois des plateformes numériques et des représentants d'influenceurs. Objectif : réduire l'exposition des enfants aux publicités pour des produits trop gras, trop sucrés ou trop salés. Dans le même temps, la Ligue continue de militer pour un encadrement plus strict du marketing alimentaire ciblant les jeunes, estimant que la responsabilité individuelle ne suffit pas à contrebalancer l'influence des stratégies publicitaires. Ce plaidoyer trouve un relais opérationnel sur le terrain : plusieurs

comités départementaux ont organisé en 2024 des ateliers d'éducation nutritionnelle dans les établissements scolaires et les centres sociaux, pour sensibiliser les enfants et leurs familles à une alimentation saine et équilibrée.

Vaccination HPV : informer pour mieux protéger

Le vaccin contre les papillomavirus humains (HPV) est aujourd'hui l'un des moyens les plus efficaces de prévenir certains cancers, notamment du col de l'utérus, mais aussi de l'anus, de la sphère ORL ou encore du pénis. Il s'adresse aux filles comme aux garçons âgés de 11 à 14 ans, avec un rattrapage possible jusqu'à 19 ans. En 2024, la Ligue contre le cancer s'est pleinement mobilisée pour accompagner la campagne de vaccination en milieu scolaire, initiée par le ministère de la Santé. Dans de nombreux collèges, les comités ont pris part à des interventions auprès des élèves et de leurs familles, en lien avec les équipes pédagogiques. Objectif : lever les hésitations, répondre aux questions, corriger les idées reçues, car la couverture vaccinale reste encore très insuffisante, en particulier chez les garçons. Pour accélérer l'adhésion du public, la Ligue a aussi diffusé une campagne nationale ciblée sur les parents, relayée sur Doctolib. Trois temps forts ont rythmé l'année : la Semaine européenne de la vaccination en avril, Juin Vert et la rentrée scolaire.

Clap'Santé : ludique et engagé

Clap'Santé, le magazine de prévention de la Ligue destiné aux 9-13 ans, continue de diffuser chaque trimestre des contenus accessibles, vivants et documentés. En 2024, les jeunes lecteurs ont découvert des dossiers sur les écrans, la santé en été, l'activité physique ou encore le bonheur. Disponible gratuitement sur le site Lig'up, chaque numéro s'accompagne de contenus multimédias, de pistes d'animations pour les enseignants et d'un espace pro pour les intervenants jeunesse. Un outil précieux au service de l'éducation à la santé, déjà diffusé à plus de 268 000 exemplaires.

Explo'Santé : des compétences pour la vie

Programme de recherche-action mené avec l'université Lyon 1, Explo'Santé vise à développer les compétences psychosociales des élèves de CM1 à la 6^e. Pensé sur trois ans, il est mis en œuvre depuis 2022 par six comités départementaux. Chaque année, dix séances en classe permettent d'aborder un thème spécifique : « Mieux se connaître pour prendre soin de sa santé » en CM1, « Notre santé au quotidien dans notre environnement » en CM2, et « Moi, les autres et la santé » en 6^e. Le programme comprend aussi un volet de sensibilisation des enseignants à la promotion de la santé.

LA PAROLE À

Alice Vernhes
responsable prévention et développement
au Comité des Pyrénées-Atlantiques

DANS LES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES, LE SOLAIRE EN RANDONNÉE

« Notre comité se situe dans un département plein de très belles montagnes où il y a beaucoup de départs de randonnées. Chaque année, nous essayons de nous placer sur les départs de certaines boucles pour rappeler aux touristes de bien s'équiper avant de commencer : avoir les bonnes chaussures, de l'eau, un chapeau, de la crème solaire, etc. Nous distribuons même des bracelets qui changent de couleurs en fonction de l'exposition aux UV. »

JE PRENDS SOIN DE MA SANTÉ

Dépister autrement, mobiliser largement

Qu'il s'agisse du cancer du sein, du côlon ou des poumons, la Ligue agit pour rendre le dépistage plus visible, plus accessible et plus adapté aux réalités du terrain. En 2024, elle a renouvelé ses campagnes emblématiques, soutenu des expérimentations prometteuses et valorisé la recherche épidémiologique de long terme.

En 2024, la Ligue contre le cancer a poursuivi sa mobilisation pour renforcer le dépistage organisé des cancers, à travers deux grandes campagnes : Octobre rose et Mars bleu. Deux temps forts conçus pour informer, interpeller et faciliter le passage à l'acte.

Avec le mot d'ordre « Plus fortes ensemble », Octobre rose 2024 a misé sur une approche profondément solidaire et incarnée à travers une campagne construite autour de visuels soulignant la force des liens féminins – mères, sœurs, amies – et l'importance de se mobiliser les unes pour les autres. Un partenariat avec Doctolib a permis de toucher 35 millions de femmes, suscitant plus de 85 000 clics vers la prise de rendez-vous pour une mammographie. Portée par une grande variété de supports, la campagne a trouvé un écho puissant sur les réseaux sociaux et dans la presse.

Quelques mois plus tôt, la communication autour de Mars Bleu et du dépistage du cancer colorectal – deuxième cause de décès par cancer en France – avait, elle aussi, marqué les esprits avec ses visuels volontairement provocateurs : « Si t'as pas fait ton dépistage à 50 ans, t'as raté ta vie ». Pensée pour banaliser le geste, la campagne a été diffusée dans plus de soixante titres de presse, en print comme en digital, et a bénéficié d'une forte audience grâce aux partenariats médias et aux relais d'influence. Mais le point d'orgue de Mars Bleu reste le Côlon Tour, cet outil pédagogique emblématique qui permet de visiter l'intérieur d'un côlon géant et de découvrir, étape par étape, l'évolution d'un polype bénin en tumeur maligne, les signes d'alerte à repérer, et les bénéfices du dépistage organisé. En 2024, le Côlon Tour s'est installé dans 13 facultés de pharmacie, à l'initiative des étudiants, devenant un support original de formation et de sensibilisation. Ce partenariat avec les futurs pharmaciens reflète la volonté de la Ligue de s'adresser à de nouveaux publics et de renforcer les relais de prévention sur le terrain. Nouveauté 2024 : des bornes interactives ont fait leur apparition pour favoriser l'autonomie des visiteurs dans leur parcours d'information. Intuitives et attractives, elles prolongent l'expérience de manière ludique. Le succès du dispositif ne se dément pas : 114 villes ont accueilli le Côlon Tour le temps d'une journée ou d'une demi-journée de sensibilisation, et 10 000 visiteurs ont été accueillis par les bénévoles des comités qui ont par ailleurs multiplié les initiatives pour toucher un maximum de personnes : stands, conférences, distributions de tests, ateliers pédagogiques, animations autour de l'alimentation....

Des foulées pour toutes et tous

À Épinal, le comité des Vosges rassemble chaque année la population autour de deux courses solidaires : les Foulées roses, pour soutenir les femmes touchées par le cancer, et les Foulées des barbus, dédiées aux cancers masculins. L'enjeu : visibiliser tous les combats, fédérer largement et collecter des fonds pour les actions locales de la Ligue. Ces événements offrent à chacun et chacune une opportunité de s'engager en se défoulant.

Un cap décisif pour le dépistage du cancer du poumon

En 2024, l'Institut national du cancer a lancé un appel à projets pour tester la mise en place d'un dépistage organisé du cancer du poumon. Le projet lauréat, annoncé début 2025, vise à évaluer la faisabilité d'un tel programme à grande échelle en combinant trois volets : repérage des personnes à risque, accompagnement vers le dépistage par scanner via un examen de type scanner thoracique faible dose, et aide à l'arrêt du tabac. Convaincue de l'impact potentiel de cette initiative pour une pathologie



au pronostic souvent sombre, la Ligue s'est engagée à y prendre part activement. Elle contribuera au pilotage national du programme et mobilisera ses comités pour diffuser l'information et soutenir la participation de la population concernée sur tout le territoire.

Trente ans d'épidémiologie au service de la prévention

Depuis plus de trente ans, la Ligue soutient la cohorte E3N-Génération, un programme de recherche d'ampleur unique en France. Initiée auprès de femmes, la cohorte s'est élargie aux familles sur trois générations, pour mieux comprendre les facteurs de risque du cancer dans une perspective intergénérationnelle. À terme, la cohorte familiale E3N-Génération rassemblera 200 000 membres. Activité physique, alimentation, traitements hormonaux, pollution : les données recueillies nourrissent une connaissance fine des expositions et de leurs effets. Ce partenariat scientifique unique et durable permet à la Ligue d'informer le grand public sur des bases solides et indépendantes.

LA PAROLE À

Lara Leonardo
chargée de communication et des partenariats
au Comité du Nord

« Chaque automne depuis 2020, les magasins E.Leclerc se parent des couleurs d'Octobre rose et se mobilisent pour faire avancer la recherche et la prévention. Cette opération est structurante pour notre comité du Nord. L'implication des magasins et de leurs clients nous permet de mener à bien nos actions de lutte. L'année dernière, ce sont 50 000 € qui ont été collectés pour notre comité départemental. Cette somme a contribué au projet de recherche GrannyFit sur la personnalisation des traitements pour les femmes touchées par le cancer du sein. »

Animer les territoires, faire vivre un projet commun

Accompagner, structurer, valoriser : l'animation territoriale portée par les responsables territoriaux vise à renforcer la dynamique du réseau, tout en tenant compte des spécificités locales.

En parallèle, des initiatives inspirantes émergent dans les comités départementaux, alimentant une intelligence collective fertile.

Objectif : une Ligue cohérente, mais non monolithique.

Un réseau uni et agile

Depuis septembre 2023, quatre responsables territoriaux accompagnent les comités sur tout le territoire, Outre-mer compris. Interface avec le siège, soutien en cas de difficultés internes, appui au développement ou à la gouvernance : leur rôle est multiple. Dans un contexte de crise du bénévolat, ils aident les comités à s'adapter à des formes d'engagement plus ponctuelles et à structurer une vision à moyen terme via des plans de développement à trois ans.

Faire circuler les idées, mutualiser les solutions

Cette animation territoriale se double d'une logique de valorisation. Une trentaine d'initiatives inspirantes ont été mises en forme fin 2024. Choies collectivement, elles illustrent la manière dont chaque comité s'empare des enjeux locaux pour porter des projets concrets et répliquables. Il peut s'agir de prévention, de recherche, d'aide aux personnes malades ou encore de mécénat. L'objectif : inspirer, renforcer la fierté d'appartenance et créer du lien entre comités.

Former les dirigeants bénévoles pour mieux piloter

Responsables d'une association de plus en plus professionnalisée, les administrateurs bénévoles disposent depuis cinq ans d'un parcours de sensibilisation dédié. En 2024, ils sont plus de 100 à avoir suivi ce cycle de cinq semaines, alternant modules en ligne et temps collectifs. Chaque semaine, un module thématique est proposé : gouvernance associative, responsabilités d'employeur, gestion budgétaire, stratégie territoriale, mobilisation des ressources... Les participants peuvent visionner les contenus à leur rythme, avant d'échanger en visioconférence avec les formateurs et d'autres dirigeants. L'objectif : mieux cerner les rôles du conseil d'administration, favoriser une culture commune et se sentir pleinement légitime dans sa fonction.

Un tremplin pour les jeunes en quête de sens

Chaque année, une trentaine de volontaires en service civique rejoignent les comités. Âgés de 16 à 25 ans (30 en cas de handicap), ils s'engagent pour des missions concrètes : prévention, animation des espaces Ligue, soutien aux actions sociales. Formés et encadrés par les équipes locales, ils contribuent pleinement à la dynamique associative. Pour beaucoup, cette expérience constitue un déclic personnel ou professionnel.

LA PAROLE À

Martine Delajoud
secrétaire générale au Comité de Savoie

« Je suis bénévole à la Ligue depuis 2019. J'ai commencé en organisant des manifestations comme Octobre Rose ou le Relais pour la vie. En 2023, j'ai accepté le rôle de secrétaire générale adjointe, car j'avais des compétences RH et en 2024 je suis devenue secrétaire générale. Le parcours de sensibilisation dédié aux dirigeants bénévoles m'a beaucoup aidée à prendre en mains mes nouvelles missions. J'ai suivi plusieurs modules : sur les responsabilités de l'employeur, la gouvernance d'une association, la mobilisation des ressources... Bien conçues et bien rythmées, ces séquences m'ont beaucoup appris sur tout ce qui fait la vie d'un comité et j'y ai gagné en assurance. Loin de se cantonner à la gestion opérationnelle, cette formation m'a également donné envie de me projeter dans l'avenir à travers l'élaboration d'un plan stratégique à 3-5 ans. Je recommande ce parcours à tous les nouveaux administrateurs dirigeants et à tous ceux qui veulent mettre à jour leurs connaissances pour mieux renforcer l'action de leur comité. »

DEUX INITIATIVES À SUIVRE

Dans l'Yonne, un groupe de huit femmes atteintes d'un cancer du sein est accompagné sur plusieurs mois à travers une série d'ateliers bien-être : socio-esthétique, image du corps, sophrologie, art-thérapie, ou encore activité physique adaptée. Le parcours s'achève par un shooting photo dont les réalisations sont exposées lors d'un événement convivial. Une manière sensible et progressive d'aider les participantes à se réapproprier leur image et à se projeter dans l'après.

Facile à déployer, l'exposition mobile « Entre nous on parle de tout » met en scène des portraits d'hommes engagés contre les cancers masculins. En s'appuyant sur le milieu sportif et des visuels forts, elle libère la parole sur un sujet encore tabou. Née dans les Pyrénées-Atlantiques, cette expo suscite l'intérêt d'entreprises, de collectivités, d'établissements de soin et d'autres comités de la Ligue.

TÉMOIGNAGE Emma, en service civique au Comité du Puy-de-Dôme

« Après mon BTS, j'ai eu envie de faire une pause pour réfléchir à mon avenir. Alors, quand j'ai su que la Ligue proposait un contrat en service civique d'un an pour faire de la prévention près de chez moi, j'ai tout de suite postulé. J'ai été très bien accueillie par les membres du comité et, notamment, par la chargée de prévention qui m'encadre. Elle m'a formée sur le terrain, dans les écoles et, aujourd'hui, j'interviens directement auprès des jeunes. Avec certains, notamment les lycéens qui ont presque mon âge, j'ai l'impression que notre proximité me permet d'avoir leur écoute. Quand nous parlons des risques liés aux addictions, par exemple, je sens que mes messages passent bien. Sur les 28 heures hebdomadaires que j'effectue au sein du comité, je n'ai pas le temps de m'ennuyer ! J'aide à la communication avec les établissements scolaires et je suis sur les routes avec l'équipe pour deux à trois interventions par semaine. C'est justement cette polyvalence que je recherchais et je pense que cette expérience m'a appris à prendre la parole en public et à travailler en équipe. Ça me servira pour plus tard. Je me sens maintenant prête à entrer dans la vie active, ce qui n'était pas le cas avant. »

Pendant la maladie

24

J'ai besoin d'infos

32

J'ai le droit à une prise en charge de qualité





J'AI BESOIN D'INFOS

Au plus près des besoins, partout sur le territoire

Camionnettes, chariots, espaces fixes, outils numériques... En 2024, le dispositif *Au fil de la Ligue* s'est déployé à grande échelle pour aller à la rencontre des personnes malades. Là où elles vivent, là où elles se soignent, parfois même là où personne ne va. Objectif : rendre l'information et les soins de support accessibles à toutes et tous.



« Quand on est malade, on n'a pas toujours la force d'aller chercher l'aide dont on a besoin. Il faut que l'aide vienne à vous ». Cette phrase, entendue lors d'une permanence mobile, résume à elle seule la philosophie d'*Au fil de la Ligue*. Ce parcours d'accompagnement personnalisé, initié en 2022, repose sur une conviction forte : pour lutter contre les inégalités d'accès à l'information et aux soins de support, il faut aller là où sont les personnes malades, dans les structures de soins bien sûr, mais pas seulement. Camionnettes sillonnant les zones rurales, permanences dans les hôpitaux, centres sociaux ou maisons France Services, interventions en salle d'attente, actions dans les quartiers prioritaires... En 2024, 48 comités départementaux

se sont mobilisés pour aller au-devant des publics éloignés. Plus de 15 000 personnes ont bénéficié d'une écoute, d'un accompagnement individuel ou collectif, ou simplement d'une orientation adaptée. Le dispositif a aussi favorisé le travail partenarial avec les acteurs du champ sanitaire, social et médico-social, consolidant ainsi un maillage local précieux.

Cette proximité a permis de répondre à des besoins très concrets – comprendre un devis dentaire, monter un dossier d'aide financière, poser une question sur la sexualité, évoquer une douleur ou une peur. Mais *Au fil de la Ligue* a surtout levé le voile sur les besoins invisibles, ceux qui ne s'expriment pas, mais pèsent lourdement sur la qualité de vie. En ce sens, les équipes mobiles jouent un rôle de vigie et de médiation : elles réparent les ruptures, recréent du lien, restaurent une continuité dans des parcours souvent morcelés.

« Nous avons croisé des personnes qui n'avaient jamais entendu parler de soins de support, qui ignoraient qu'elles pouvaient bénéficier gratuitement d'un soutien psychologique ou d'un accompagnement au retour à l'emploi », confie une intervenante du comité du Nord. Loin d'un modèle unique, le programme s'adapte aux contextes : kiosques mobiles sur chariot, espaces fixes, camions aménagés, dispositifs en lien avec les CHU ou les collectivités. En 2024, de nouveaux outils ont été testés pour compléter ces actions : QR codes d'orientation rapide, mallettes pédagogiques thématiques, supports audios ou vidéos. Une application mobile a également vu le jour au printemps. Gratuite et pensée pour être accessible à tous, elle permet de géolocaliser les lieux d'accueil, de consulter des ressources, de poser une question ou de prendre rendez-vous. Elle facilite un premier contact discret, sans contrainte d'horaire ni de lieu.

Le dispositif *Au fil de la Ligue* s'inscrit ainsi dans une logique de parcours. Un parcours souple, modulaire, hybride, qui articule actions en présentiel, mobiles et numériques pour mieux épouser les réalités de chacun.

Le tout, avec un objectif clair pour 2025 : couvrir un maximum de territoires où persistent des inégalités d'accès, en renforçant les complémentarités et en diffusant les bonnes pratiques identifiées lors des premières expérimentations.

Un numéro vert à la hauteur des besoins

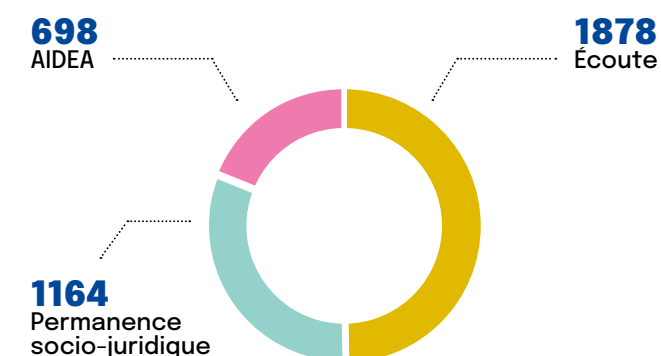
Réformé en profondeur début 2024, le 0 800 940 939 s'affirme plus que jamais comme la porte d'entrée incontournable de la Ligue, en proposant désormais une offre centralisée, articulée autour de trois volets : l'écoute, l'accompagnement socio-juridique et le service AIDEA d'accompagnement à l'assurance emprunteur. Tous les services sont à présent accessibles du lundi au vendredi de 9h à 17h.



« La fusion des permanences sociale et juridique permet de proposer un service cohérent et accessible, en phase avec les besoins réels des personnes malades », explique Domitille Cottet, responsable de l'accès aux droits. « Les deux thématiques se recoupent souvent : pouvoir en parler au même endroit, avec un premier filtre qualifié, c'est essentiel pour être compris et orienté efficacement ». Ce service est assuré par deux juristes. Selon les cas, un relais peut être proposé vers les avocats du barreau de Paris, dans le cadre d'un partenariat historique renouvelé en 2024. « C'est un vrai plus pour offrir des réponses solides, notamment sur les sujets complexes comme les indemnités journalières, le droit de la famille ou le droit de la santé, par exemple ».

A noter : le numéro vert n'est pas réservé aux personnes malades : les proches, les professionnels de santé, les comités eux-mêmes y ont recours. Il alimente aussi le travail de plaidoyer auprès des institutions et des pouvoirs publics : médiation de l'assurance, auditions parlementaires, travail inter-associatif avec France Assos Santé... La Ligue y défend la parole des personnes malades et s'appuie sur les remontées du terrain pour porter des réformes concrètes.

3 709 personnes aidées en 2024



UN COLLECTIF ENGAGÉ POUR LA TÉLÉPHONIE SOCIALE

Le numéro vert de la Ligue est un membre très actif du collectif de téléphonie sociale et en santé (TESS) depuis 2012. Le collectif permet, via l'échange de pratiques, une amélioration continue de la qualité du service, mais également une promotion des métiers et compétences liés à l'accompagnement à distance via la téléphonie. Il est aussi ponctuellement force de propositions auprès des pouvoirs publics.

Vivre en 2024 : une année de paroles et de combats

Du haut de son siècle d'existence, *Vivre* est bien plus qu'un magazine : un lien essentiel entre la Ligue contre le cancer et les personnes malades, leurs proches aidants et les soignants. Avec un ton accessible et humain, il informe, éclaire et accompagne. En 2024, ses pages ont donné la parole aux personnes malades, mis en lumière les avancées de la recherche, soutenu les proches aidants et réaffirmé la volonté de la Ligue, 25 ans après ses premiers États généraux, de continuer son combat et de lutter contre toutes les formes d'inégalités. Un chantier de refonte a par ailleurs été engagé pour donner naissance, au printemps 2025, à une nouvelle formule pour que chacun trouve sa place dans ce combat collectif.

Plus d'infos sur www.vivre-cancer.fr



Mes droits, mes démarches : un outil renforcé pour l'accès aux droits

Depuis son intégration sur le site de la Ligue en avril 2024, la plateforme *Mes droits, mes démarches* est devenue un point d'appui incontournable pour les personnes malades, leurs proches et les professionnels médico-sociaux. Accessible dans l'onglet « Patients et aidants », elle propose 200 fiches d'information synthétique pour répondre aux principales questions sur les aides disponibles : congé maladie, temps partiel thérapeutique, invalidité, droit à l'oubli, congé de proche aidant, etc. L'été 2024 a été marqué par une mise à jour complète de l'ensemble des fiches pour garantir l'actualité et la fiabilité des contenus. En parallèle, l'ergonomie du site a été revue pour faciliter l'accès à l'information et simplifier la navigation des usagers. Ces évolutions ont porté leurs fruits : entre la migration d'avril et aujourd'hui, la fréquentation du site a quadruplé, passant de 5 000 à 20 000 visites mensuelles en moyenne. Un succès qui conforte la stratégie de la Ligue : rendre l'information plus accessible, plus lisible, et toujours plus utile pour les personnes concernées.

Chaque jour, il ne suffit pas de combattre la maladie : il faut aussi surmonter les difficultés matérielles, organisationnelles, administratives ou financières qu'elle entraîne. En 2024, la Ligue contre le cancer a poursuivi et renforcé ses actions pour aider les personnes malades et leurs proches à mieux vivre leur quotidien et à bénéficier d'un accompagnement adapté à toutes les étapes de leur parcours.

Les soins oncologiques de support : un pilier de l'accompagnement

Les soins oncologiques de support (SOS) ont été reconnus en 2005 comme « l'ensemble des soins et soutiens nécessaires aux personnes malades tout au long de la maladie, conjointement aux traitements onco-hémato spécifiques ». Fidèle à cette définition, la Ligue contre le cancer propose depuis de nombreuses années des soins de support et activités de mieux-être gratuits pour atténuer l'impact du cancer et de ses traitements sur la vie quotidienne, en s'adressant aussi bien aux personnes malades qu'à leurs proches et aidants. En 2023, l'offre s'est consolidée autour de quatre soins de support prioritaires, aujourd'hui déployés sur tout le territoire :

- l'activité physique adaptée, proposée par 88 comités,
- le soutien psychologique, proposé par 87 comités,
- les conseils en diététique, proposés par 78 comités,
- les soins socio-esthétiques, proposés par 86 comités.

JE DOIS FAIRE FACE AU QUOTIDIEN

La vie continue

En 2024, 986 lieux de dispensation de soins de support sont recensés, contre 574 en 2023. Grâce au maillage territorial de ses 103 comités départementaux et à l'engagement de professionnels passionnés, la Ligue est devenue un acteur important des soins de support, avec des dizaines de milliers de personnes aidées sur l'année 2024. Elle est en mesure de proposer une continuité de prise en charge au sein et hors des établissements de santé, à toutes les étapes du parcours des patients. Pour soutenir cet élan, la Ligue a conçu Mon kit SOS, un guide pratique destiné aux équipes de terrain. Regroupant de manière claire toutes les informations utiles à la mise en œuvre des soins de support prioritaires, il est diffusé en 2025 pour accompagner l'extension et l'harmonisation de l'offre sur l'ensemble du territoire.

UNE DYNAMIQUE INTERTERRITORIALE EN MILIEU RURAL

À Condrieu (Rhône), les comités de la Ligue de la Loire, de l'Isère et du Rhône ont uni leurs forces avec la maison de santé pluridisciplinaire locale pour proposer une offre de soins de support complète à destination des personnes malades vivant en milieu rural. Activité physique adaptée, socio-esthétique, diététique, soutien psychologique : ce partenariat inédit facilite l'accès à des soins de proximité adaptés et gratuits. Il illustre la capacité de la Ligue à faire tomber les frontières pour répondre à des besoins concrets sur le terrain.



UN GUIDE SOLIDAIRE ET INTER-ASSOCIATIF

En octobre 2024, le comité des Alpes-Maritimes a lancé, en partenariat avec sept autres associations locales, un guide commun des soins de support. Pour la première fois en France, huit structures font cause commune en rassemblant leurs offres pour mieux orienter les personnes touchées par le cancer et leurs proches aidants. Le guide est diffusé dans les établissements de santé publics et privés du département, pour favoriser un accès plus simple aux accompagnements essentiels.

Soutenir les proches aidants : un engagement renforcé

Parce que le cancer n'est pas un combat individuel, la Ligue est depuis plusieurs années un acteur clé de l'accompagnement des proches aidants. En 2023, elle avait franchi une étape décisive en signant une convention de partenariat avec le Collectif Je t'Aide. L'objectif : renforcer la reconnaissance, l'information et l'accompagnement des aidants de personnes atteintes de cancer. En 2024, cette collaboration a débouché sur la publication nationale de trois brochures d'information. Ces supports répondent à des attentes, fréquemment exprimées sur le terrain, en abordant des sujets clés :

- les démarches à entreprendre après le décès d'un proche,
- les spécificités de l'accompagnement après les traitements,
- le rôle et les besoins des proches aidants pendant et après la maladie.

La Ligue agit également pour l'amélioration des droits des aidants, notamment concernant l'élargissement des conditions d'accès au congé proches aidants, à ce jour limité aux proches aidants de personne en perte d'autonomie liée à l'âge et/ou au handicap. De plus en plus de comités s'engagent également dans le déploiement d'une offre d'accompagnement plus adaptée aux besoins des proches aidants à toutes les étapes de la maladie : consultations psychologiques individuelles, groupes d'échanges entre pairs, activités créatives, sportives et culturelles, conseils en diététique...

Investir dans la recherche pour changer le quotidien : focus sur les thérapies cellulaires innovantes

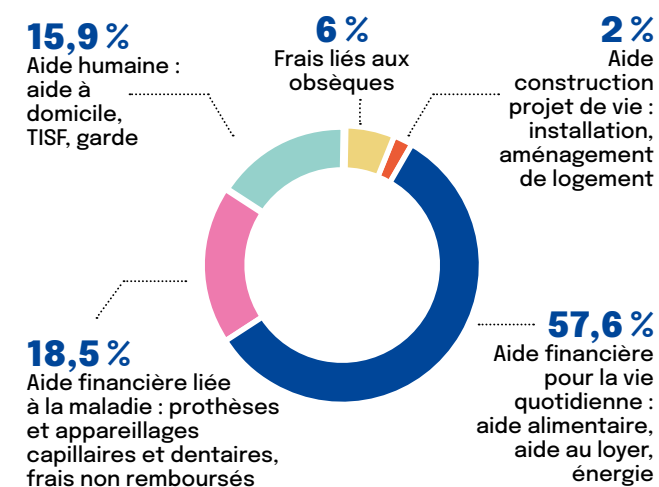
Soutenir la recherche, c'est aussi préparer un avenir meilleur pour les malades. En 2024, la Ligue a lancé un appel à projets spécifique pour accompagner le développement des thérapies cellulaires innovantes, un domaine porteur d'espoir.

Les thérapies cellulaires, comme les traitements par cellules CAR-T, permettent d'utiliser le système immunitaire des patients pour lutter contre le cancer. Si ces approches ont déjà transformé la prise en charge de certains cancers hématologiques, leur accès reste limité, et leur coût très élevé. Consciente de cet enjeu, la Ligue a décidé de soutenir la recherche académique, pour favoriser l'émergence de thérapies développées dans le cadre public, accessibles au plus grand nombre. En 2024, neuf projets ont été sélectionnés pour financement. Parmi eux, un projet emblématique : l'essai clinique Carla porté par l'équipe Inserm-EFS-CHU de Besançon, première en France à avoir développé des cellules-médicaments de production purement universitaire. Ce projet vise les leucémies aiguës, notamment les leucémies plasmacytoïdes dendritiques, formes rares et agressives de cancer du sang. Le traitement élaboré a d'ores et déjà obtenu le statut de « médicament orphelin » par l'Agence européenne du médicament, ce qui lui confère des avantages réglementaires et financiers. En apportant un financement de 700 000 euros pour permettre le démarrage de cet essai, la Ligue affirme sa volonté de rendre ces innovations accessibles sans dépendre des industriels et de favoriser l'émergence d'une souveraineté thérapeutique française.

Lutter contre la précarisation : les aides financières de la Ligue

Au-delà des traitements médicaux, la maladie fragilise aussi la situation sociale et financière des personnes malades. Depuis des décennies, la Ligue mobilise ses comités départementaux pour apporter des aides financières ponctuelles, en complément des dispositifs publics, via leurs commissions sociales.

Répartition par famille d'aide



LA PAROLE À

Annaelle Reiser
chargée de mission Actions pour les malades et proches au Comité du Nord

UN SENTIMENT D'UTILITÉ ET UNE PLACE DANS LA CITÉ...

« Dans notre comité, nous proposons aux aidants différents dispositifs selon leurs besoins : consultations individuelles avec un psychologue, groupes d'échanges spécifiques, ateliers d'écriture, de cuisine, de sophrologie ou de visites culturelles. Nous avons aussi testé un groupe dédié aux aidants endeuillés. Par ailleurs nous proposons aux jeunes aidants des consultations avec une psychologue spécialisée qui les reçoit seuls ou en famille pour faciliter la communication autour de la maladie. Nous souhaitons aller plus loin pour ce public trop souvent négligé, avec la création d'un groupe d'échanges qui leur sera réservé et des actions de sensibilisation pour le grand public. Nous souhaitons par exemple monter une pièce de théâtre dédiée aux jeunes aidants qui tournerait dans les lieux d'études. »

Le chemin de la générosité

Alors que les libéralités marquent le pas dans un contexte tendu, la Ligue contre le cancer intensifie son engagement pour élargir et fidéliser son cercle de bienfaiteurs. Objectif : faire vivre une culture du don renouvelée, à chaque étape de la vie.

Le secteur caritatif traverse une période de turbulence. Inflation, crise immobilière, incertitudes politiques... Le contexte général pèse sur la générosité, en particulier sur les libéralités. « *En 2024, beaucoup d'associations ont connu un coup d'arrêt sur ce segment* », observe Céline Ponchel-Pouvreau, directrice des libéralités (nommée directrice générale adjointe Ressources également depuis le 1^{er} mars 2025) à la Ligue. Pour la première fois depuis 2020, le nombre de nouveaux dossiers ouverts accuse une baisse de 20 %, et des stocks à réaliser – en diminution, car l'évolution démographique pèse elle aussi sur le modèle. Les donateurs sont vieillissants : 60 % ont plus de 60 ans, 40 % plus de 70 ans. « *Il faut impérativement penser la relation sur le long terme, pour transformer ces bienfaiteurs fidèles en futurs testateurs* », souligne Céline Ponchel-Pouvreau. C'est l'ambition d'une stratégie fondée sur le « *chemin de la générosité* », qui accompagne les soutiens tout au long de leur vie : du petit garçon qui casse sa tirelire pour aider un camarade atteint d'un cancer, au quinquagénaire qui veut donner du sens à un héritage dont il n'a pas l'utilité, jusqu'au legs ou à l'assurance-vie.

Pour faire vivre ce récit, la Ligue a entamé un rapprochement stratégique entre ses services marketing et libéralités, afin de ne plus penser ces deux leviers de manière étanche. « *Notre objectif commun, c'est de renforcer la générosité à chaque étape de vie. Cela suppose de mieux valoriser l'impact de nos actions, avec authenticité, sans survendre, notamment auprès des générations les plus jeunes* », insiste Bilel Ben Hassine, directeur de la collecte de fonds.

Ce renouvellement est d'autant plus nécessaire que la base actuelle de donateurs peine à se rajeunir. Pour aller chercher de nouveaux profils, la Ligue mise sur des actions événementielles, sportives et digitales. Courses festives, influenceurs, streamers solidaires... En 2024, ce sont plus de 350 coureurs solidaires qui ont pris le départ du Schneider Electric Marathon de Paris et près de 212 000 € collectés au profit de nos actions. Marcher, courir, streamer, collecter, de manière générale, l'événementiel, dans toutes ses formes, est devenu un levier stratégique central de mobilisation pour la Ligue. Plus qu'un simple outil de collecte, l'événement est un moyen d'expression, d'incarnation et de lien, capable de faire vivre notre cause à travers le corps, l'émotion, la visibilité et le collectif.

Le potentiel est là. En 2024, la collecte grand public a progressé de 7,3 %, atteignant un niveau jamais vu. Les actions marketing du siège, réalisées pour le compte des comités, représentent désormais 40 millions d'euros, dont un tiers via le digital – un segment en nette hausse, aux côtés des prélèvements mensuels. Quant aux comités, ils s'illustrent toujours par la force de l'événementiel et des grands temps forts comme Octobre rose.

Pour franchir un cap supplémentaire, un chantier de refonte CRM est en cours. Objectif : mieux consolider, segmenter, cibler, personnaliser et améliorer l'expérience offerte à nos donateurs. Cette montée en compétences outillera aussi les partenariats avec les entreprises, en forte croissance depuis l'extension des obligations RSE aux TPE et PME. Qu'il s'agisse de mécénat ou de dons en caisse, ces collaborations sont conçues sur mesure, en cohérence avec les valeurs de la Ligue.

Dans un paysage incertain, la Ligue contre le cancer n'a d'autre choix que d'avancer unie sur tous les fronts, « sans compromis », pour reprendre les mots de Bilel Ben Hassine. Parce que tout est prioritaire. Et parce que chaque geste compte.

DES PARTENARIATS QUI DURENT



Depuis 2003, l'enseigne E. Leclerc soutient l'opération « Tous unis contre le cancer » et a reversé plus de 12 millions d'euros à la Ligue. Au-delà de la collecte de fonds, c'est toute une dynamique de mobilisation qui s'est installée, impliquant clients et salariés dans un même élan de solidarité.



Autre exemple de fidélité, l'entreprise GHD s'engage chaque année à l'occasion d'Octobre rose. La marque spécialisée dans le coiffage professionnel s'appuie sur une collection « pink » de produits en édition limitée de ses produits pour articuler messages de sensibilisation à l'autopalpation et collecte de dons.



Depuis dix ans, l'enseigne de mode Kiabi mène également des opérations solidaires au profit de la Ligue à l'occasion d'Octobre rose, conjuguant mécénat d'entreprise, collecte de dons en caisse et campagnes de sensibilisation en cabines d'essayage.

Parmi les temps forts de la mobilisation citoyenne, l'opération Une Rose Un Espoir illustre l'engagement sans faille de nombreux bénévoles à travers le territoire. En 2024, cette action solidaire a permis de collecter plus de 2,3 millions d'euros au profit de la lutte contre le cancer.



Ces exemples illustrent une tendance de fond : des partenariats de plus en plus structurés, porteurs de sens, où les associations et les entreprises deviennent des vecteurs à part entière de l'action de la Ligue.

J'AI LE DROIT À UNE
PRISE EN CHARGE DE QUALITÉ

Garantir une prise en charge de qualité : une exigence vitale

En France, malgré les plans successifs et les avancées thérapeutiques, la qualité de la prise en charge des personnes malades reste profondément inégale dans de nombreux domaines, de l'accès aux médicaments aux soins de support en passant par l'information ou la prise en compte du ressenti... Ces réalités concrètes, documentées par la Ligue et ses partenaires, témoignent d'un système sous tension où les plus vulnérables paient souvent le prix le plus lourd. Face à ces défis, la Ligue poursuit son engagement pour que chacun, partout en France, bénéficie d'une prise continue, sécurisée, rapide et adaptée.

Genre, sexe et cancer : comprendre les impacts pour mieux agir

Dans le combat contre le cancer, le genre et le sexe des personnes malades et aidantes restent des déterminants de santé, encore trop peu considérés. Pourtant, ils influencent l'incidence de certains cancers, les parcours de soins, l'accès aux dispositifs de soutien et même les chances de survie.

En 2024, la Ligue a conduit une étude nationale intitulée « Genre, sexe et cancer : comprendre les impacts pour mieux agir », en s'appuyant sur la parole des personnes malades, proches aidants, comités et autres experts ainsi que sur des données de terrain. Ce diagnostic a mis en lumière des écarts significatifs selon le sexe et le genre, notamment dans la perception de la douleur et des souffrances psychiques, l'accès à l'information, les freins à l'expression des besoins ou encore l'accès aux soins de support. Elle révèle aussi que les représentations sociales genrées influencent la manière dont les symptômes sont perçus et traités, entraînant des retards de prise en charge ou des parcours inadaptés. L'étude souligne également une sous-représentation masculine dans les structures de la Ligue : seuls 22 % des bénévoles et 10 % des salariés sont des hommes.

Ce déséquilibre peut peser sur l'adaptation de l'offre des comités au public masculin. Ainsi, seulement 10 % des hommes sont bénéficiaires de soins de support. À l'inverse, les femmes sont surreprésentées parmi les aidants et exposées à un épuisement peu considéré. Sur le terrain, en réponse à ces problématiques, les comités multiplient les initiatives : moyens de garde d'enfants pour les familles monoparentales, espaces de partage d'expérience conçus pour et par les hommes (les « cafés prostate ») a programme de soutien à la reconstruction et réinsertion sociale et professionnelle des femmes... Avec, en ligne de mire, un accompagnement inclusif et non discriminant pour toutes et tous.

EN CHIFFRES

800 €
c'est le montant des restes à charge
« visibles » pour les personnes en affection
longue durée selon la DREES.

Tandis que les coûts « invisibles »
atteignent
1 447 €
pour les personnes atteintes de cancer.

La pression est plus forte
pour les cancers dits féminins :
une étude de la Ligue de 2008 révèle que
77,9 % des patientes déclarent avoir
un reste à charge. contre **52,6 %**
des patients hommes atteints d'un cancer
colorectal.

2/3
des demandes d'aides financières
sont formulées par des femmes.

60 %
des aidants déclarent subir
une baisse de revenus et une sur cinq
dit faire face à des difficultés financières
importantes.

LA PAROLE À

Elsa Courrèges
référente à la Ligue sur la question des inégalités
de genre et de sexe en cancérologie

MIEUX COMPRENDRE POUR MIEUX ACCOMPAGNER

« Les inégalités de genre ne sont pas
anecdotiques : elles retardent les diagnostics,
freinent l'accès aux aides et creusent des écarts
dans les parcours de soins. Les témoignages
puissants des patients, proches et experts m'ont
rappelé une chose essentielle : pour garantir une
égalité réelle, il faut comprendre ces réalités, les
nommer, et adapter nos actions. »

Ricardo Domingues
directeur général du Comité du Gard

L'INCLUSIVITÉ, CE N'EST PAS SI COMPLIQUÉ

« Au Comité du Gard, nous avons fait évoluer
nos pratiques pour mieux inclure toutes les
personnes accompagnées, quelles que soient
leur identité de genre ou leurs références
culturelles. Cela passe par de petits ajustements
qui ne nous coûtent rien mais qui peuvent
compter beaucoup : une case 'non binaire' dans
nos fiches d'accueil, des questionnaires non
genrés, un langage qui parle à chacun. »

Inégalités d'accès aux soins : le combat reste entier

Malgré les avancées obtenues ces dernières années, l'accès aux soins et aux médicaments reste profondément inégalitaire. En février 2024, à l'occasion de la Journée mondiale contre le cancer, la Ligue contre le cancer a présenté les résultats d'une étude menée avec BVA Xsight sur les inégalités d'accès aux soins et aux médicaments en cancérologie. Les conclusions sont sans appel : les retards, pénuries et restes à charge s'aggravent, menaçant directement les chances de survie des personnes malades. En moyenne, un patient sur deux déclare avoir rencontré des difficultés d'accès aux soins ou aux traitements du fait de sa situation géographique ou de ses ressources. Le délai moyen entre un examen de dépistage et le début des traitements atteint désormais 11,5 semaines pour le cancer du sein, soit presque le double du délai recommandé par l'Institut national du cancer.

Plus globalement, les parcours de soins se sont allongés de six semaines en moyenne depuis 2019. Les personnes aux revenus modestes, soignées dans le secteur public, résidant dans les DROM, ainsi que les femmes ou les personnes racisées, déclarent une dégradation marquée de la qualité de leur parcours de soins. En novembre, une enquête de France Assos Santé, menée en partenariat avec la Ligue, a mis en lumière les restes à charge invisibles, à savoir ces frais non remboursés, ni par la Sécurité sociale ni par les complémentaires santé : frais de transport, alimentation adaptée, consultations non remboursées... autant de coûts qui fragilisent les patients. Sur le plan politique, la Ligue a activement contribué à l'adoption de la loi sur le cancer du sein, votée à l'unanimité début 2025 après plus de 80 rendez-vous parlementaires. Elle a également soutenu une ordonnance relative à l'accès aux soins et aux médicaments, portée par un collectif associatif réunissant 14 associations, visant à garantir l'accès aux traitements innovants dans des délais raisonnables et sur tout le territoire. Garantir un égal accès aux soins n'est pas une promesse abstraite : c'est une exigence concrète pour toutes les personnes malades. La Ligue continuera à la défendre, sur le terrain et devant les institutions.

Le coût moyen des restes à charge invisibles pour les personnes malades, en situation de handicap ou de perte d'autonomie monte à

1 623 €

pour les personnes en affection de longue durée.

Les restes à charge invisibles les plus souvent rapportés touchent majoritairement les médecines complémentaires et de santé mentale (64,2 %), le petit matériel médical (54,6 %), l'alimentation et l'activité physique (53,1 %) et les transports (48,8 %).

(Source : France Assos Santé)

Douleur et cancer : agir pour une meilleure prise en charge

La douleur liée au cancer reste un défi majeur, encore trop souvent banalisé. Depuis trois ans, la Ligue porte un programme spécifique, né après la disparition de son ancien président Axel Kahn, pour soutenir la recherche sur ce sujet central mais peu abordé. Treize projets sont en cours, portant sur l'amélioration de la compréhension des mécanismes physiopathologiques de la douleur, l'évaluation des traitements ou la formation des soignants. Chaque année, le Prix Axel Kahn « Douleurs et cancers » récompense des avancées fondamentales et cliniques. En 2024, il a récompensé Michel Barrot et Ipek Yalcin pour leurs recherches sur les liens entre douleur chronique et troubles anxiodépressifs, Serge Perrot pour ses travaux sur les douleurs musculo-squelettiques, et Sophie Laurent pour son engagement en faveur d'une meilleure prise en charge de la douleur à toutes les étapes de la maladie. La Ligue continuera de soutenir en 2025 cette dynamique essentielle, fidèle à sa philosophie : identifier les besoins non couverts et encourager les solutions concrètes pour améliorer la qualité de vie des patients.

Interventions non médicamenteuses : une autre voie mieux balisée

Depuis plusieurs années, la Ligue accompagne activement le développement des interventions non médicamenteuses (INM) en oncologie : activité physique adaptée, soins socio-esthétiques, aide psychologique et sociale, ... Ces approches, complémentaires aux traitements

classiques, visent à améliorer la qualité de vie, atténuer les effets secondaires et réduire l'anxiété des patients. En 2024, la Ligue a poursuivi son engagement en soutenant notamment les travaux du Pr Grégory Ninot, dédiés à la construction d'un référentiel européen des INM, en coordination avec les autorités sanitaires et des acteurs académiques et de l'assurance santé. Ce référentiel rendra accessibles aux citoyens et aux professionnels de santé des solutions personnalisées, labellisées selon un cadre scientifique rigoureux, améliorant ainsi leur sécurité, leur traçabilité et leur reconnaissance dans les parcours de soins.

LA LIGUE ET LA MIVILUDES, ACTE II

Depuis 2021, la Ligue travaille en lien étroit avec la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes) pour prévenir les risques de dérives dans l'accompagnement des personnes malades. En 2024, deux journées régionales ont permis de continuer à sensibiliser notre réseau sur les risques de dérives

La Ligue souligne ainsi sa volonté de garantir une information fiable et protéger les personnes vulnérables contre les pratiques non fondées ou potentiellement dangereuses.

Après la maladie

40

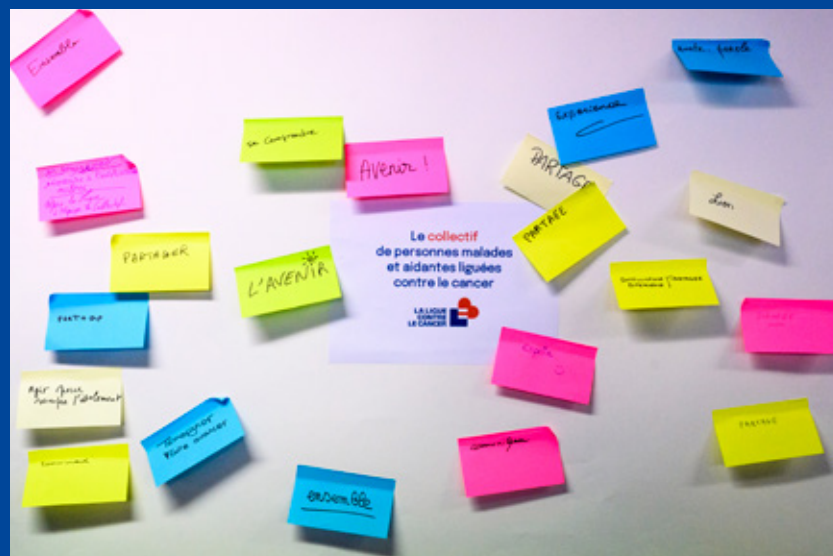
Je témoigne et je veux
qu'on m'entende

46

Je veux reprendre
le fil de ma vie



États des lieux, états d'alerte



Pour les 25 ans des États généraux des personnes malades du cancer, la Ligue contre le cancer a donné la parole à celles et ceux qui vivent la maladie au quotidien. Douze mois d'écoute sur le terrain, de démarches partagées et d'élans portés dans les territoires, un événement national fort et une mission réaffirmée : faire entendre les voix trop souvent ignorées.

Le 28 novembre 2024, à Paris, la Ligue contre le cancer célébrait cet anniversaire aux côtés de personnes malades et aidantes, associations, professionnels de santé, représentants institutionnels et politiques, anciens et actuels dirigeants. Temps fort de l'année, cet événement venait clore une séquence de mobilisation lancée en février à l'échelle de toute la France. L'objectif : mesurer le chemin parcouru depuis 1998, dresser un bilan lucide des avancées comme des failles persistantes, et replacer l'expérience des malades et de leurs proches au cœur du débat public, pour interpeller les décideurs et faire évoluer les pratiques de soin. Tout au long de l'année 2024, les événements « Des voix, des actions » a permis de recueillir plusieurs centaines de témoignages, partagés lors de forums, d'ateliers d'écriture, de fresques collaboratives ou encore de prises

de parole publiques, souvent organisées en binômes malades-aidants. Les comités du Gard, de la Gironde et des Alpes-Maritimes ont joué un rôle moteur dans cette mobilisation. Leurs rendez-vous – à Nîmes le 24 avril, à Bordeaux le 28 mai, et à Nice le 20 septembre – ont réuni plusieurs centaines de participants autour de tables rondes, d'expériences captées en amont et de débats qui ont mis en lumière les réalités concrètes vécues par les personnes malades et leur entourage. Les enseignements tirés de cette matière vécue sont précieux : au-delà de l'émotion, ils révèlent les fractures du système de santé et les attentes des malades aujourd'hui. Pour les objectiver, la Ligue a commandé à l'institut Ipsos une grande enquête auprès de 1506 personnes malades et 1510 proches. Les résultats, dévoilés à l'occasion de l'événement national, dressent un état des lieux sans détour : 27 % des personnes malades attendent un mois ou plus pour obtenir un rendez-vous avec leur oncologue ; 38 % n'ont pas été orientées vers des soins de support, malgré leur utilité avérée ; et 56 % se disent mal informées sur les aides financières auxquelles elles pourraient prétendre. Sur des droits aussi fondamentaux que l'accès au dossier médical, le second avis ou les directives anticipées, l'information reste parcellaire.

1998-2024 : UNE PAROLE FONDATRICE, UN TOURNANT HISTORIQUE

Le 28 novembre 1998, à Paris, les personnes malades du cancer prenaient publiquement la parole pour la première fois. Ces premiers États généraux, organisés par la Ligue, ont marqué un tournant décisif dans le champ de la démocratie en santé. « *Les malades ont porté eux-mêmes leurs messages. L'événement a été très médiatisé. Les choses n'ont plus jamais été comme avant* », se souvient Henri Pujol, alors président de la Ligue. Ce souffle nouveau a ouvert la voie à la publication du livre blanc « *Les malades prennent la parole* », puis à la loi du 4 mars 2002, véritable pierre angulaire des droits des patients. Ces voix libérées ont non seulement transformé le regard sur les personnes malades, mais ont aussi profondément métamorphosé la Ligue, désormais pleinement reconnue comme une organisation combattante, engagée et légitime.



LA PAROLE À

Frédéric DA SILVA SIMAO
patient ressource témoin au Comité de Moselle

« Le 25^e anniversaire des États généraux a été pour moi un moment à la fois riche et fort en émotions. Des témoignages marquants, des sourires, des larmes, des projets, de l'espoir... et surtout des raisons d'y croire. »

Face à ces constats, la Ligue renforce son action. La journée du 28 novembre a été marquée par le lancement officiel du Collectif de personnes malades et aidantes liguées contre le cancer – un nouvel espace d'échanges et d'implication dans ses actions. Ce Collectif réunit des personnes volontaires touchées par le cancer en qualité de personne malade et/ou aidante, et engagées à titre bénévole au sein des comités départementaux. Les membres du collectif peuvent s'impliquer dans une grande diversité de missions, à distance ou sur le terrain : participation à des études ou enquêtes, témoignages dans les médias ou lors d'événements, contribution à des campagnes d'information, collaboration avec des équipes de recherche ou encore appui aux actions de plaidoyer.

Cette initiative renforce la reconnaissance des savoirs expérientiels des patients et aidants comme véritable levier d'action collective et d'innovation au service de la lutte contre le cancer. À l'occasion de cette année anniversaire, la Ligue a réaffirmé son engagement fondateur : faire entendre l'expression des malades et de leurs proches pour qu'aucune décision ne se prenne sans eux. Parce que leurs expériences éclairent les angles morts, bousculent les idées reçues et rappellent, sans relâche, l'urgence d'un système de santé réellement à l'écoute.

JE TÉMOIGNE ET JE VEUX
QU'ON M'ENTENDE

Partager son expérience, mettre en mouvement son expertise

En s'engageant dans des missions de témoignage, de soutien, de relecture ou de représentation, les personnes malades et leurs proches deviennent de véritables acteurs du système de santé. À travers plusieurs dispositifs structurés et accompagnés, la Ligue leur offre des espaces pour faire entendre leur voix, transmettre leur vécu et contribuer à l'amélioration concrète des soins, de l'information et de la recherche. Une dynamique essentielle pour faire vivre et grandir la démocratie en santé.

Patients ressources : transmettre, accompagner, transformer

Depuis plus de dix ans, la Ligue contre le cancer forme et accompagne des personnes malades ou anciennement malades qui souhaitent s'engager au service des autres. Devenues « patients ressources », elles mobilisent leur vécu de la maladie et du parcours de soins pour aider d'autres personnes à traverser elles aussi cette épreuve, ou pour sensibiliser les (futurs) professionnels de santé aux réalités concrètes du cancer. Par leur engagement, les patients ressources sont devenus des acteurs indispensables du système de soins. Né lors du 3^e Plan cancer, le dispositif repose sur deux modalités d'engagement complémentaires : les patients ressources « témoins » interviennent dans les instituts de formation les entreprises ou au cours d'autres actions de sensibilisation ; les patients ressources « parcours » sont présents aux côtés des personnes malades et de leurs proches dans les établissements hospitaliers et les espaces Au fil de la Ligue. Tous suivent une formation spécifique de 4,5 jours, conçue par l'école de formation de la Ligue, et animée par des professionnels.

Centrée sur l'écoute active, le positionnement éthique et le témoignage, elle permet de développer les compétences psychosociales nécessaires à une intervention juste, sécurisée, respectueuse et constructive.

En 2024, près de 200 patients ressources, aux profils variés, étaient engagés dans une trentaine de comités départementaux. Le dispositif se déploie progressivement à de nouveaux publics et dans de nouveaux contextes. Il innove également par ses modalités. Certains patients ressources participent ainsi à des simulations de consultations, incarnant le rôle d'un patient à qui un médecin annonce un diagnostic de cancer. Ces mises en situation, suivies d'un débriefing avec l'externe, permettent un retour d'expérience unique sur les dimensions humaines de l'annonce, souvent absentes des enseignements théoriques. D'autres patients ressources sensibilisent également sur le dépistage, s'impliquent dans des actions de prévention ou prennent part à des journées d'information sur les droits ou des événements locaux portés par la Ligue. Cette diversité illustre la volonté constante de la Ligue d'adapter ses réponses aux besoins des territoires. Mais elle s'appuie surtout sur une conviction profonde : l'expérience et l'expertise des patients sont des ressources précieuses pour humaniser et améliorer durablement notre système de santé. Dans un écosystème du partenariat patient de plus en plus foisonnant, le modèle développé par la Ligue se distingue par son exigence éthique et son originalité : il repose sur le bénévolat, un engagement libre et solidaire et sur un suivi continu assuré par les comités et un psychologue référent. Les patients ressources ne se substituent pas aux professionnels, n'apportent pas des conseils médicaux mais ils sont là pour transmettre, épauler et contribuer à transformer le regard porté sur la maladie.

UN SERIOUS GAME POUR SENSIBILISER LE MONDE DU TRAVAIL AUX ENJEUX LIÉS À L'AIDANCE

Répondant à une sollicitation locale, le comité du Bas-Rhin a adapté le serious game initialement prévu dans le cadre de Lig'Entreprises afin de sensibiliser au sein des entreprises, les salariés et managers, sur l'aidance et ses répercussions sur l'emploi, et d'ouvrir le dialogue sur ce sujet encore méconnu et tabou.

LA PAROLE À

Émilie Fontaine,
patiente ressource au CHU de Saint-Étienne
Comité de la Loire

« Quand j'ai commencé les traitements pour mon cancer du sein, j'étais perdue. La rencontre avec une patiente ressource dans le service du CHU de Saint-Étienne où j'étais suivie a tout changé : pour la première fois, je parlais à quelqu'un qui savait exactement ce que je vivais, sans jargon, sans filtre. Aujourd'hui, je suis en rémission et j'ai rejoint l'équipe du comité pour être à mon tour patiente ressource. Je me rends régulièrement au CHU pour écouter, échanger, parfois rassurer. Mon objectif, c'est d'aider les autres à se sentir moins seules, à poser leurs mots, leurs questions sur les effets de la chimio, l'ablation d'un sein, la reconstruction... C'est un entretien de patiente à patiente, et de femme à femme. »

Aidants ressources : faire émerger une parole trop longtemps ignorée

Précurseur dans la reconnaissance du savoir expérientiel des patients, la Ligue contre le cancer poursuit aujourd'hui cette dynamique via l'expérimentation d'un dispositif Aidant ressource. Inspiré du dispositif Patient ressource, ce projet donnera l'opportunité à des proches aidants touchés par le cancer de valoriser leur vécu et leur rôle sous deux modalités d'intervention : l'aidant ressource « parcours », qui apporte un soutien individuel à d'autres aidants, et l'aidant ressource « témoin » qui intervient auprès de professionnels de santé ou en entreprise pour partager son vécu et sensibiliser sur les enjeux de l'aidance. Portée à ce jour par huit comités volontaires, cette expérimentation s'appuie sur un parcours de formation en cours de développement. En développant un espace d'implication pour les proches aidants et en renforçant leur pouvoir d'agir, la Ligue réaffirme son rôle de pionnière dans le développement du partenariat en santé.



Représentants des usagers : mieux les connaître pour mieux les soutenir

Acteurs souvent discrets mais indispensables, les représentants des usagers (RU) sont un maillon essentiel de la démocratie en santé. Présents dans les commissions des usagers des hôpitaux (CDU), les conseils territoriaux de santé (CTS), les conférences régionales (CRSA), mais aussi dans les CPAM, les maisons de santé ou les dispositifs d'appui à la coordination (DAC), ils portent la voix des patients, veillent au respect de leurs droits et participent à l'amélioration continue des pratiques professionnelles. Pour mieux connaître leur profil et leurs attentes, la Ligue a mené à l'automne 2024 une grande enquête auprès de plus de 450 RU engagés via ses comités. Ce travail d'ampleur permet de dresser un portrait inédit : 67 % sont des femmes, 79 % ont plus de 66 ans, et 72 % ont eux-mêmes été touchés par un cancer ou ont accompagné un proche. Près de la moitié des répondants ont un mandat de RU de plus de 6 ans, témoignant d'un engagement dans la durée. S'ils sont très investis, ils expriment aussi des difficultés dans l'exercice de leurs mandats, et partagent leurs besoins en termes d'accompagnement.

Afin de répondre à ces attentes, la Ligue a mis en place un accompagnement renforcé. Parmi les actions déployées figurent notamment la création d'un groupe de travail national dédié, la diffusion régulière d'une lettre d'information, la mise à disposition de ressources partagées et l'appui au renouvellement des mandats. L'objectif est double : renforcer la visibilité des RU dans l'écosystème de santé et consolider leur rôle dans les politiques de terrain. Parce qu'être RU, c'est bien plus que siéger dans une instance : c'est incarner une vigilance citoyenne, porter la parole de celles et ceux qui ne peuvent être entendus, et contribuer, en toute indépendance, à faire du système de santé un espace plus humain, plus juste et plus à l'écoute.

LA PAROLE À

Alain Batlo,
représentant des usagers, Comité du Haut-Rhin

« ÊTRE PASSEUR DE MESSAGES »

«Le cancer m'a fait changer de regard sur notre système de santé. Devenir représentant des usagers, pour moi, c'est une manière de m'engager, de transmettre ce que j'ai appris, de porter les questions que d'autres n'osent pas poser. C'est un rôle discret, mais très utile.»

CPRC : patients relecteurs, patients acteurs

Le Comité de patients pour la recherche clinique (CPRC) rassemble 140 bénévoles formés, tous concernés par le cancer, pour relire les documents de recherche transmis aux participants d'essais cliniques. En 2024, plus de 350 documents ont été revus à la demande de promoteurs académiques ou industriels : notes d'information, consentements éclairés, brochures ou protocoles. L'objectif ? Améliorer leur lisibilité, leur clarté et leur acceptabilité éthique pour les personnes malades. Unique en France, ce dispositif renforce la place des patients dans les démarches de recherche. Mais désormais il ne s'agit plus uniquement de relire des documents en bout de chaîne, une fois les protocoles finalisés. La recherche participative que la Ligue souhaite encourager vise à impliquer les personnes concernées dès les premières étapes : formulation des hypothèses, conception des protocoles, validation des grandes orientations. Autrement dit, il ne s'agit plus de relire le mode d'emploi d'un meuble déjà conçu, mais de participer à sa conception avec les designers. C'est à cette ambition que répond la plateforme collaborative dont la construction a démarré en 2024. Elle doit permettre non seulement de mutualiser les observations et de garantir la traçabilité des échanges, mais surtout de créer un espace de dialogue en amont entre promoteurs et relecteurs.



JE VEUX REPRENDRE
LE FIL DE MA VIE

Reprendre le fil de sa vie

L'annonce d'une rémission n'a rien d'une ligne d'arrivée. Fatigue persistante, douleurs diffuses, troubles de la concentration, peur de la récurrence, retour à l'emploi difficile... la fin des traitements n'est que le début d'une nouvelle étape, souvent semée d'embûches.

Alors que six personnes sur dix guérissent aujourd'hui de leur cancer, il reste encore beaucoup à faire pour permettre à chacun de reconstruire sa vie. Dans cette phase délicate, la Ligue poursuit son engagement. Remobiliser son corps, son esprit, sa place dans la société : autant de défis que l'association accompagne avec des dispositifs concrets et évolutifs. Parce que la maladie ne s'efface pas du jour au lendemain. Et que le droit de vivre pleinement après un cancer doit être garanti autant que le droit d'être soigné.



Un cerveau à relancer – Le succès du partenariat avec onCOGITE

Trouver ses mots, se souvenir d'un rendez-vous, suivre une conversation... Ces gestes simples deviennent parfois de véritables casse-têtes pour les personnes touchées par un cancer. Appelés « troubles cognitifs post-traitement », brouillard cérébral ou « onco-brain », ces dysfonctionnements concernent jusqu'à un patient sur deux, pendant ou après l'arrêt des traitements. Longtemps minimisées, des difficultés cognitives entravent la reprise d'activité, pèsent sur l'image de soi et alimentent l'isolement.

C'est pour y répondre que la Ligue a noué, début 2024, un partenariat national avec l'association onCOGITE. Accessible sur ordinateur ou tablette, celle-ci propose un accompagnement sur mesure, entièrement pris en charge par la Ligue pour toute personne orientée par un comité départemental. Le programme repose sur 22 séances de remédiation cognitive, animées à distance par des neuropsychologues, complétées par des exercices en autonomie via l'application onCOGITIEL. Chaque parcours est personnalisé, et adapté aux capacités de progression de chacun.



L'ENTREPRENEURIAT COMME REBOND

À Nice, le comité des Alpes-Maritimes propose, avec la Couveuse Innovation et le Centre Antoine Lacassagne, le programme *Entreprendre & Cancer*. En conjuguant diagnostic, coaching individuel, ateliers et test d'activité en couveuse, il propose un véritable tremplin pour reprendre en main son destin après l'épreuve du cancer.

Le succès est au rendez-vous. En un an, 998 personnes atteintes de cancer ont été orientées vers onCOGITE, contre moins de 200 en 2023. 84 comités se sont emparés du dispositif. Ce déploiement massif répond à une attente forte des personnes malades, souvent démunies face à des troubles invisibles mais très handicapants. Plusieurs comités proposent également un suivi complémentaire, afin de consolider les effets dans la durée.

Au-delà des chiffres, ce partenariat incarne l'un des engagements prioritaires de la Ligue : garantir un égal accès aux soins de support, où que l'on vive, quel que soit son niveau de ressources. Il traduit aussi une conviction forte : les troubles cognitifs ne sont pas une fatalité. Face à ce besoin longtemps ignoré, la Ligue et onCOGITE continueront d'agir main dans la main. De nouvelles modalités de collaboration sont à l'étude pour renforcer encore la portée de cet accompagnement essentiel.

Travailler après un cancer – Des accompagnements à la carte

Reprendre une activité professionnelle après un cancer est souvent un parcours jonché d'incertitudes. Fatigue persistante, troubles cognitifs, perte de confiance, crainte du regard des autres ou rupture de contrat... autant d'obstacles qui freinent le retour à l'emploi. Pour éviter les sorties définitives du monde du travail, 39 comités de la Ligue ont proposé en 2024 un accompagnement ciblé. 734 personnes en ont bénéficié, à travers du coaching individuel, des ateliers collectifs ou des orientations vers les bons interlocuteurs.

L'approche se veut résolument sur-mesure. Dans certains territoires, les comités travaillent en lien étroit avec les caisses primaire d'assurance maladie, les Maisons Départementales pour les Personnes Handicapées, les missions locales ou les services sociaux des caisses de retraite. L'enjeu : ne pas laisser les malades seuls face aux démarches, aux peurs, aux pertes de revenus. Les actions menées permettent de mieux préparer la reprise d'activité

ou d'envisager une reconversion choisie à travers : une meilleure connaissance de ses droits, un temps de réflexion sur ce qu'on veut communiquer ou pas à son entourage professionnel, comment et à qui ; une valorisation des compétences acquises dans le cadre de la traversée de la maladie, et la projection dans une vie professionnelle réaliste et adaptée. Ces accompagnements favorisent aussi la reconnaissance d'une réalité encore trop peu visible : le cancer peut durablement fragiliser, y compris bien après la fin des traitements.

Changer le regard des employeurs – Lig'Entreprises monte en puissance

Parler du cancer en entreprise reste difficile. Le vivre au travail, plus encore. Pourtant, environ 40 % des personnes touchées sont en activité professionnelle au moment du diagnostic. Deux ans plus tard, nombre d'entre elles n'ont pas pu retrouver leur poste. Cette réalité interroge : quelles conditions d'accueil, d'accompagnement et de maintien l'entreprise propose-t-elle aux salariés confrontés à la maladie ? Face à cette situation, la Ligue a déployé le dispositif Lig'Entreprises dans 35 comités en 2024, soit 6 de plus que l'année précédente. Objectif : sensibiliser les employeurs, les managers et les équipes RH à la réalité du cancer au travail, lutter contre les idées reçues et favoriser l'inclusion.

Ateliers, interventions ciblées, formations : 552 actions ont été menées l'an dernier, soit une hausse de 9 % par rapport à 2023. Le serious game « Cancer et emploi : et si

POST-CANCER : UN PARCOURS OUBLIÉ DE BÉNÉFICIAIRES DANS LE FLOU

Depuis 2021, l'expérimentation gouvernementale intitulée « Parcours de soins global après le traitement d'un cancer » était mise en œuvre dans plusieurs régions avec le soutien de 37 comités. Si la Ligue salue ce premier pas vers une reconnaissance des soins de support post-cancer, elle en dénonce aussi les limites : critères d'accès trop restreints, manque de communication et de démarches pour lutter contre les inégalités d'accès aux soins, absence de valorisation de la coordination, rémunération insuffisante des professionnels... La continuité de ce programme, ou son évolution, est localement dépendante tandis que les besoins, eux, sont nationaux.

on en parlait ? » s'impose comme un outil pédagogique de référence. Il explore les trois temps de la maladie – annonce, traitements, reprise – à travers les regards croisés de la personne malade, de ses collègues et de sa hiérarchie. Plusieurs comités associent désormais des patients ressources aux animations, apportant une parole vécue précieuse et directe, qui bouscule les stéréotypes. Lig'Entreprises aborde aussi les besoins des aidants salariés, une problématique encore peu visible mais en pleine émergence. Les services RH, la médecine du travail ou les missions handicap sont souvent les premiers relais pour solliciter la Ligue. Chaque intervention est construite sur mesure, en fonction de la taille, du secteur et de la culture de l'entreprise. Ce programme confirme qu'avec de l'information, de l'écoute et des outils adaptés, le monde professionnel peut devenir un lieu de soutien et non d'exclusion.

TÉMOIGNAGE

Nathalie
bénévole au Comité du Bas-Rhin

FAIRE BOUGER LES LIGNES DEPUIS L'INTÉRIEUR

« En 2019, j'ai été touchée par un cancer du sein doublé d'un cancer au poumon, ma troisième rencontre avec le cancer... Pendant mon arrêt de travail, j'ai été orientée vers le comité de la Ligue du Bas-Rhin. Grâce à l'écoute bienveillante de l'équipe, j'ai repris en mi-temps thérapeutique et obtenu une RQTH. Représentante du personnel chez Batigère, j'ai relayé le dispositif Lig'Entreprises en interne et contribué à faire évoluer les accords sur la qualité de vie au travail et sur la gestion des emplois et des parcours professionnels en y intégrant le télétravail renforcé qui permet de limiter la fatigue des transports. Aujourd'hui, je milite aux côtés de la Ligue pour promouvoir Lig'Entreprises. À mes yeux, chaque entreprise devrait s'en emparer pour montrer à ses salariés qu'elle les soutient, dans les bons comme dans les mauvais moments. »

Un engagement jusqu'au bout de la vie

Depuis le lancement du débat national sur la fin de vie, la Ligue contre le cancer s'engage pour porter la voix des personnes malades et de leurs proches.

LA PAROLE À

Laura Lévêque,
directrice de la Démocratie en santé

« Avec l'entrée du texte dans le débat parlementaire, 2024 a été particulièrement marquante. Je suis heureuse d'avoir pu porter la voix de notre association et des personnes concernées par le cancer auprès de la Commission spéciale à l'Assemblée nationale. Au cours de cette audition, j'ai salué les avancées majeures du texte : l'introduction d'une aide à mourir fondée sur la volonté libre et éclairée du patient, un encadrement médical renforcé, une meilleure intégration des soins palliatifs et la prise en charge par la sécurité sociale. Toutefois j'ai exprimé des réserves sur certaines imprécisions, telles que la définition de la souffrance insupportable et le manque de mesures pour les aidants. J'ai formulé des propositions concrètes pour améliorer le texte, visant à garantir le respect des droits des patients et de leurs proches. Malgré l'interruption du processus législatif en juin 2024, la Ligue reste engagée à défendre une loi équilibrée, respectueuse de tous. »

En octobre 2022, le Président de la République lançait un débat national sur la fin de vie, visant à interroger l'évolution de la législation actuelle, encadrée par la loi Claeys-Leonetti, en faveur de l'aide active à mourir. Depuis, la Ligue contribue activement aux travaux sur le projet de loi relatif à l'accompagnement des malades et de la fin de vie.

Dès le lancement de la convention citoyenne, elle a mobilisé son réseau de comités pour faire remonter les préoccupations des personnes touchées par le cancer. Une large consultation a été menée auprès de ses représentants des usagers et partenaires de terrain, aboutissant à un positionnement collectif transmis aux autorités dès janvier 2023.

Cet engagement s'est poursuivi tout au long du processus législatif : la Ligue s'est investie dans plusieurs temps d'audition, a coconstruit des propositions avec France Assos Santé, et a entretenu un dialogue constant avec les parlementaires. Guidée par sa mission de défense des droits des malades, elle a milité pour une loi articulant droit à l'autonomie, accompagnement global et accès effectif aux soins palliatifs.

Au-delà du débat sur l'aide à mourir, la Ligue alerte sur l'urgence de garantir un accompagnement digne pour tous les patients, quels que soient leur situation, leur territoire, ou leur parcours de soins.



Faire reculer les injustices, faire avancer les droits

Alors que la prévention semble disparaître des priorités institutionnelles et que les contraintes budgétaires s'intensifient, la Ligue contre le cancer défend une autre voie. Une voie où les malades ne sont pas une variable d'ajustement, mais les bénéficiaires de politiques publiques justes et ambitieuses.

Dans un paysage institutionnel mouvant, la Ligue contre le cancer a poursuivi et renforcé son action de plaidoyer pour défendre un accès équitable à la prévention et aux soins avant, pendant et après la maladie. Si les 25 ans des États généraux ont constitué un temps fort, l'année 2024 a surtout été celle d'un engagement renouvelé et assumé. La Ligue a fait le choix d'une parole militante, plus offensive, pour que les personnes malades ne soient pas simplement entendues, mais écoutées. Multipliant les rendez-vous institutionnels, les représentants de la Ligue ont consolidé les liens tissés avec les décideurs et en ont initié de nouveaux, convaincus que la présence et la continuité du dialogue sont d'autant plus essentielles dans les périodes de fragilité politique. Au fil des rencontres, la Ligue s'est attachée à rappeler le caractère inacceptable de certaines inégalités persistantes et les effets très concrets des reculs des certains droits sur la vie des patients et de leurs proches. Reconnue pour son expertise, la Ligue joue là un rôle unique de vigie : porte-parole des alertes venues du terrain et de ses permanences sociales et juridiques du numéro vert national, elle fait le lien entre l'expérience des malades et les nécessaires évolutions des politiques publiques. Dans un contexte de profonde instabilité politique, l'examen du projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2025 a concentré une large part de cet engagement. D'abord interrompu par le vote d'une

motion de censure, ce texte a été adopté tardivement au mois de février 2025. Il est venu acter le recul de la prévention dans les politiques de santé. Les mesures proposées par la Ligue relatives à une trajectoire fiscale sur le tabac, à la mise en œuvre d'un cadre contraignant pour les contenus faisant la promotion des produits trop gras, trop sucrés et trop salés et à l'instauration d'un prix minimum pour les boissons alcooliques ont été balayées d'un revers de main, quand bien même leur efficacité est démontrée. Seule une taxe sur les boissons sucrées a été conservée, sans qu'elle ne soit intégrée dans une politique de prévention volontariste en matière de fiscalité sur les produits nocifs pour la santé. Par ailleurs la Ligue a soutenu positivement auprès de la ministre de la Santé, Geneviève Darrieussecq, l'interdiction des sachets de nicotine. En parallèle, plusieurs dispositions du texte contre lesquelles la ligue s'est élevée, font peser sur les personnes malades une part croissante des efforts financiers. Le plafonnement des indemnités journalières à 1,4 SMIC met en tension le maintien dans l'emploi et le droit au soin. L'augmentation des franchises et des restes à charge fragilise les parcours de soins, en particulier pour les publics les plus précaires. La prise en charge des transports sanitaires, elle, est soumise à de nouvelles contraintes administratives qui risquent parfois d'aboutir à des refus de remboursement. Dans ce contexte pour le moins alarmant, la Ligue a porté plusieurs amendements, en lien avec France Assos Santé, sécuriser les stocks de médicaments d'intérêt thérapeutique majeur, garantir les droits sociaux et éviter que les arbitrages économiques ne compromettent la santé des personnes malades. Un travail au long cours, guidé par une conviction simple : la justice sociale est aussi une condition de la lutte contre le cancer.

En 2024,

la Ligue a rencontré plus de 50 interlocuteurs institutionnels, issus d'un grand nombre de groupes parlementaires, de l'exécutif et de la haute administration. Députés, sénateurs, membres de cabinet ministériel et de l'Élysée, représentants d'autorités indépendantes... une diversité d'échanges qui reflète la volonté de porter la voix des personnes malades dans tous les lieux de décision.

Résultats financiers



Données financières

comptes siège

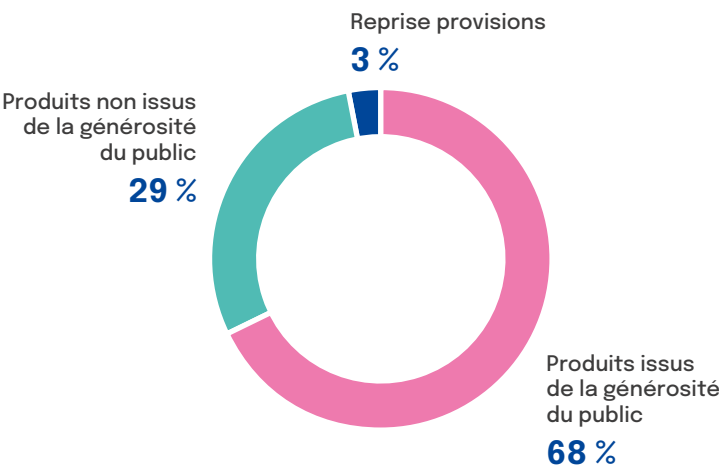
Des moyens contraints, des choix assumés

Malgré un contexte économique tendu et une contraction de ses ressources, la Ligue contre le cancer a tenu à maintenir un engagement fort sur tous les fronts. Le plan triennal voté en 2023 n'a pas été revu à la baisse. Mieux : il a été le socle de plusieurs projets structurants, comme le déploiement du dispositif Au fil de la Ligue, le lancement de diagnostics territoriaux ou encore l'accélération de la digitalisation des outils internes, gage de performance et d'agilité pour les années à venir. Dans ce paysage contrasté, les ressources issues du marketing ont progressé, tandis que celles provenant des libéralités ont fléchi, sous l'effet d'une concurrence accrue entre associations. Comme toujours, les libéralités perçues sont redistribuées en fonction des textes fédéraux en vigueur et celles issues des campagnes marketing reversées en intégralité. Cette répartition permet de soutenir concrètement les actions menées sur le terrain. C'est aussi grâce à ses réserves, constituées pour faire face à ces aléas, que la Ligue a pu poursuivre ses investissements, notamment dans la recherche. Comme nombre d'acteurs associatifs, la Ligue a dû faire plus avec moins. Mais en aucun cas elle n'a ralenti. Résolument, elle a poursuivi son cap : agir partout, pour tous, en particulier là où les inégalités se creusent.

Produits par origine 2024 / 106,5 M€

En 2024, pour la troisième année consécutive, les produits perçus par la Ligue ont dépassé les 100 M€, atteignant 106,5 M€, soit le deuxième meilleur exercice en volume financier.

Les produits Réalisé 2024



Produits liés à la générosité du public / 72,1 M€

Les libéralités, dont le montant global est de 63,6 M€, constituent la première ressource financière de la Ligue et sont affectées au financement des missions sociales sur la quote-part restant au Siège. Ainsi, malgré un dynamisme toujours important sur cette ressource, les effets du contexte politique national et international se sont fait ressentir dès l'été 2024. En complément des libéralités, il est également à noter une progression significative des dons manuels non affectés, qui sont passés de 360 K€ à 630 K€, (+75 %) concernant essentiellement les dons LEA. Au titre des autres produits liés à la générosité du public, il est à noter une hausse importante des produits perçus au titre du partenariat Leclerc (+ 275 K€ pour l'opération de mars et + 400 K€ pour l'opération octobre rose) et également une croissance des intérêts des placements réalisés qui s'établissent à 2,3 M€, soit une progression de 48 % par rapport à 2023.

Produits non liés à la générosité du public / 31,4 M€

Les produits regroupés dans la catégorie « hors générosité du public » retracent essentiellement les flux financiers entre le Siège de la Fédération et ses comités. Ces ressources progressent de 2% passant de 10,1 M€ à 10,4 M€ avec notamment une hausse des produits exceptionnels.

Les autres produits figurant dans partie sont :

- Participation au financement de la recherche nationale : la participation des comités aux programmes de recherche nationale continue à diminuer, passant de 17,7 M€ à 16,3 M€ en 2024 ; soit un recul de 8 %.
- Refacturation des campagnes de marketing sont en hausse de 5 % passant de 7,3 M€ à 7,6 M€. La performance de la collecte de fonds repose sur une stratégie basée sur l'optimisation de l'existant et sur des études et l'exploration des nouveaux canaux de collecte dans le but d'élargir, de diversifier et de sécuriser les ressources des comités.
- Cotisation annuelle qui évolue entre les deux exercices, passant de 4,1 M€ en 2023 à 4,4 M€ en 2024 soit une hausse de 6 %. Cette cotisation contribue au financement des directions dites « supports » dont les charges sont regroupées dans le bloc « frais de fonctionnement » dans le Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD).

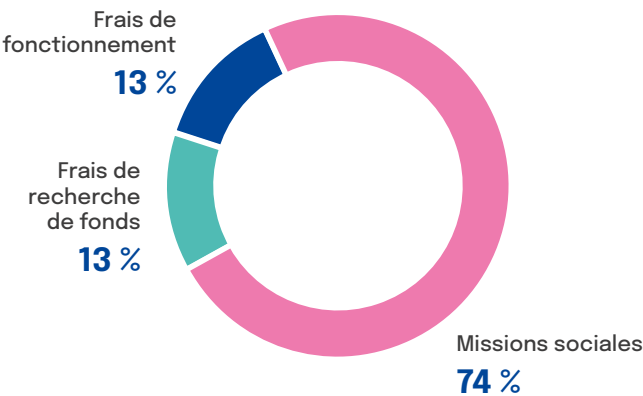
Les produits calculés / 2,9 M€

Les reprises de provisions totalisent 2,7 M€ contre 800 K€ en 2023. Cette hausse est liée aux versements de plusieurs assurances-vie en fin d'année mais sans informations sur les clauses bénéficiaires. Grâce à son positionnement stratégique au sein de l'écosystème et à son fort ancrage territorial, la Ligue parvient à mobiliser un niveau important de ressources. Elle conserve ainsi son indépendance vis-à-vis des pouvoirs publics tout en se dotant des moyens nécessaires pour lutter, partout, contre les inégalités face à la maladie.

Charges par destination 2024 / 107,8 M€

La présentation des dépenses permet de mieux comprendre l'utilisation des ressources financières au service de nos missions qui ont représenté 74 % de nos emplois en 2024. Les charges peuvent concerner aussi bien le fonctionnement courant que les projets spécifiques.

Exercice 2024 - répartition des emplois



Missions sociales / 78,7 M€

Les actions mises en œuvre en 2024 dans le cadre du plan d'action triennal, validé par le Conseil d'administration du 15 mars 2023, se traduisent par une augmentation de 3 % des dépenses consacrées aux missions sociales par rapport à l'exercice 2023. Le Siège pilote le déploiement des axes stratégiques et la conception des outils afférents aux quatre missions statutaires de la Ligue. Il porte également les partenariats nationaux structurants, notamment ceux établis avec l'Institut National du Cancer (INCa) ou l'association Onco'gite. En matière de relations institutionnelles et de positionnement de la Ligue au sein de son écosystème, le Siège prend en charge les dépenses liées à la représentativité, incluant la participation à des salons, les actions de plaidoyer, ainsi que les démarches menées auprès des parlementaires dans le cadre de l'élaboration du Projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS)

Frais de recherche de fonds / 14,3 M€

Les frais engagés au titre de la recherche de fonds s'élèvent à 14,3 M€ en 2024, contre 14,2 M€ en 2023, soit une stabilité globale (+1 %). Ces dépenses incluent, d'une part, les frais liés aux libéralités et, d'autre part, ceux relatifs aux dons, ainsi qu'à la recherche de partenariats, dans une moindre mesure. On observe par ailleurs une structuration plus efficiente de l'offre de services proposée par la Fédération. Outre les actions conduites pour maintenir et accroître les libéralités, le Siège assure l'organisation et la coordination de diverses campagnes de collecte de fonds pour les Comités (fidélisation, prélèvements automatiques, campagne de prospection).

Frais de fonctionnement / 13,3 M€

En 2024, les frais de fonctionnement du Siège s'élèvent à 13,3 M€, en hausse de 23 % par rapport à 2023, reflétant des investissements stratégiques, notamment en matière de digitalisation, de cybersécurité et de renforcement du fonctionnement fédéral. Malgré une progression contenue des dépenses de communication (+1 %), la notoriété de la Ligue a connu une forte progression. Les temps forts fédéraux ont été étendus pour renforcer la cohésion du réseau. Des évolutions structurelles, comme l'internalisation des diagnostics territoriaux, ont également été engagées. Enfin, les travaux pour renforcer la sécurisation des pratiques du Siège et des comités poursuivent leur développement dans une logique d'efficacité et de conformité.

Charges calculées / 1,5 M€

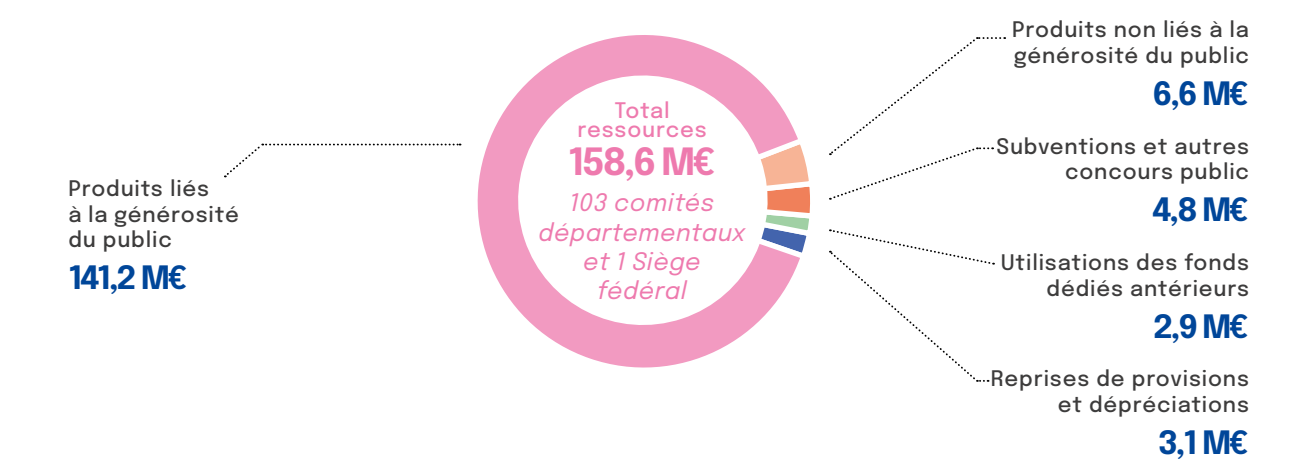
Pour l'exercice 2024, les charges calculées s'élèvent à 1,5 million d'euros, soit une hausse de 20 % par rapport à 2023. Ces charges correspondent essentiellement à des écritures comptables ne générant aucune sortie de trésorerie. Elles reflètent notamment des amortissements ou des provisions comptables, conformément aux règles en vigueur, et n'ont pas d'impact direct sur la capacité d'autofinancement de l'organisation.

Résultat de l'exercice 2024 / -1,3 M€

En conclusion, l'exercice se clôture sur un résultat déficitaire, principalement en raison du lancement de projets structurants portés par le Siège pour toute la Fédération au cours de l'année. Ce déficit, bien que notable, s'inscrit dans une logique d'investissement à moyen et long terme, visant à renforcer la capacité d'action, la pérennité et l'impact de notre structure. Ces engagements stratégiques traduisent la volonté de la Ligue de se doter des moyens nécessaires pour répondre à nos enjeux actuels et futurs. Une attention particulière sera portée, dans les exercices à venir, à l'équilibre financier, en veillant à concilier ambition associative et soutenabilité budgétaire.

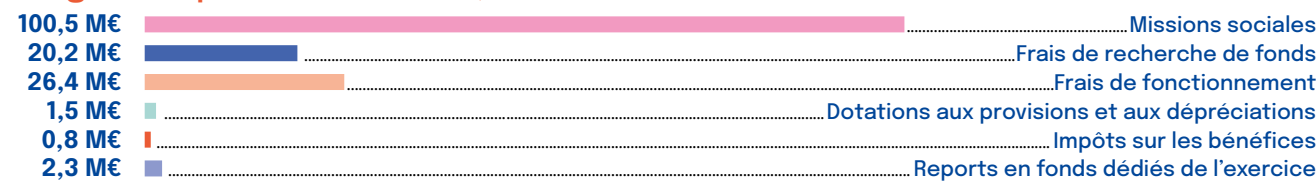
Les ressources 2024 et leur emplois

Les ressources



Les emplois

Charges 2024 par destination / 151,6 M€



Répartition 2024 des engagements en missions sociales / 100,5 M€



Emplois 2024 financés par la générosité du public / 139 M€



Les ressources reportées liées à la générosité du public (hors fonds dédiés) en fin d'exercice (également appelées stocks de générosité du public non utilisé) atteignent à fin décembre 2024 : 181,1 M€

Contribution volontaires en nature pour les emplois / 7,3 M€



Données financières comptes combinés

Produits par origine 2024 / 158,6 M€

Produits liés à la générosité du public / 141,2 M€

Au cours de l'exercice 2024, le montant global des libéralités collectées s'élève à 67,5 millions d'euros, traduisant un recul de 7 % par rapport à l'année précédente. Cette évolution s'accompagne néanmoins d'une dynamique positive du côté des dons, qui progressent de 6 %, passant de 47,1 millions d'euros en 2023 à 50,4 millions d'euros en 2024.

La cotisation des adhérents demeure quant à elle stable d'un exercice à l'autre, pour un montant constant de 3,8 millions d'euros.

Les produits liés au mécénat connaissent une diminution marquée, avec une baisse de 25 % sur la période. En parallèle, les autres produits issus de la générosité du public affichent une progression significative : ils atteignent 18,8 millions d'euros, en hausse de 21 % par rapport à l'exercice précédent.

Produits non liés à la générosité du public / 6,6 M€

Les produits non liés à la générosité du public enregistrent une légère baisse de 2 % par rapport à l'exercice précédent. Cette situation recouvre des dynamiques contrastées selon les catégories de produits.

Le parrainage des entreprises connaît une progression de 3 %, atteignant un montant de 0,6 million d'euros. Par ailleurs, les contributions financières sans contrepartie enregistrent une hausse significative, passant de 3,2 millions d'euros en 2023 à 3,9 millions d'euros en 2024, soit une augmentation de 22 %.

En revanche, les autres produits non liés à la générosité du public s'établissent à 2,1 millions d'euros, ce qui représente un recul de 28 % par rapport à l'année précédente.

Subventions et autres concours publics / 4,8 M€

Au cours de l'exercice 2024, les subventions enregistrent une progression de 16 %, passant de 4,1 millions d'euros à 4,8 millions d'euros. Cette évolution favorable résulte principalement des financements obtenus dans le cadre d'appels à projets lancés par les Agences Régionales de Santé. Ces concours publics sont intégralement consacrés au financement des missions sociales menées par l'organisation.

Produits calculés / 6,0 M€

Les produits calculés s'élèvent à 6,0 millions d'euros sur l'exercice. Les reprises de provisions représentent 3,1 millions d'euros, en forte hausse par rapport à l'année précédente (1,2 million d'euros), soit une augmentation de 155 %. Cette progression s'explique essentiellement par la clôture de risques liés à des litiges portant sur des dossiers de libéralités et d'assurances-vie. Par ailleurs, l'utilisation des fonds dédiés antérieurs connaît également une évolution significative, atteignant 2,9 millions d'euros contre 1,8 million d'euros en 2023, soit une augmentation de 61 %.

Charges par destination 2024 / 151,6 M€

Missions sociales / 100,5 M€

Les dépenses consacrées aux missions sociales s'élèvent à 100,5 millions d'euros, enregistrant une progression de 9 % par rapport à l'exercice 2023. Il s'agit du niveau le plus élevé jamais atteint, illustrant l'engagement constant et renforcé de l'ensemble des membres de la Fédération en matière de prévention, d'accompagnement, de soutien et de contribution à la guérison.

Parmi les différentes missions, celle relative à l'aide aux personnes malades et à leurs proches - incluant notamment les soins de support - connaît la plus forte progression en volume financier, avec une hausse de 19 %.

Frais de recherche de fonds / 20,2 M€

Ils comprennent, d'une part, les frais sur les legs et, d'autre part, ceux sur les dons et dans une moindre mesure ceux sur la recherche de partenariats. Ils sont stables.

Frais de fonctionnement / 26,4 M€

Pour l'exercice 2024, les frais de fonctionnement s'élèvent à 26,3 millions d'euros, contre 22 millions d'euros en 2023, soit une hausse de 20 %. Cette évolution s'explique principalement par le renforcement des moyens alloués au pilotage des activités, à l'appui logistique des actions de terrain, ainsi qu'à la communication institutionnelle et opérationnelle de la Fédération.

Ces frais recouvrent l'ensemble des charges nécessaires au bon fonctionnement des structures, tant au niveau du Siège que des Comités, incluant notamment les frais de personnel, les coûts liés aux systèmes d'information, aux locaux, à la gestion administrative et à la coordination nationale et territoriale.



Ils constituent un levier essentiel pour garantir l'efficacité, la réactivité et la qualité des interventions sociales menées au plus près des personnes malades et de leurs proches. En assurant un environnement de travail structuré, des outils adaptés et une organisation performante, ces dépenses permettent de soutenir durablement les actions de la Fédération et de maintenir un haut niveau de professionnalisme au service de l'intérêt général.

Charges calculées / 4,5 M€

Les charges calculées s'élèvent à 4,5 millions d'euros pour l'exercice 2024. Elles correspondent principalement à des écritures comptables sans incidence directe sur la trésorerie, mais qui traduisent les engagements de la Fédération et l'évolution de certains éléments fiscaux et financiers. Globalement, ces charges enregistrent une progression par rapport à l'exercice précédent.

- Elles se répartissent comme suit :
- Provisions (notamment pour les legs et engagements liés aux retraites) : elles représentent un montant de 1,5 million d'euros, en diminution de 12 % par rapport à 2023, traduisant une légère baisse des engagements prévisionnels à couvrir.
 - Fiscalité sur les bénéfices : elle atteint 0,8 million d'euros, soit une augmentation significative de 52 %, en lien avec l'évolution de certains résultats imposables, notamment sur les activités accessoires.
 - Reports en fonds dédiés : ces reports s'élèvent à 2,3 millions d'euros, en hausse de 56 %. Ils correspondent à des ressources affectées non encore utilisées à la clôture de l'exercice, et reportées conformément aux règles comptables pour financer des actions spécifiques à venir.

Résultat de l'exercice 2024 / 6,9 M€

L'exercice 2024 se clôture par un résultat excédentaire, venant renforcer les fonds propres de la Ligue. Les réserves ainsi constituées représentent désormais l'équivalent de 15 mois d'activité moyenne, calculée sur la base des trois derniers exercices.

Ce niveau de réserve, bien que supérieur à la fourchette de référence interne fixée à 12 mois, permet à la Ligue de disposer de la capacité nécessaire pour faire face à d'éventuelles fluctuations de ressources, assurer la continuité de ses actions et maintenir un haut niveau d'engagement au service des personnes malades et de leurs proches.

La Ligue :
une organisation
financée par la
générosité du public

Les produits de la générosité du public, représentent 96 % du total des produits par origine de La ligue (hors produits reprises de provisions et dépréciations et utilisation des fonds dédiés antérieurs).

Compte de résultat synthétique (M€)

	2024	2023
Produits d'exploitation	151,2	149,1
Charges d'exploitation	-150,4	-137,2
Résultat d'exploitation	0,8	12,0
Produits financiers	5,6	4,1
Charges financières	-0,07	- 0,2
Résultat financier	5,6	3,9
Résultat courant avant impôts	6,3	15,9
Produits exceptionnels	1,7	2,6
Charges exceptionnelles	-0,3	-0,5
Résultat exceptionnel	1,4	2,0
Impôts sur les bénéfices	-0,8	-0,5
Excédent ou déficit	6,9	17,3
Contributions volontaires en nature	7,3	7,2
Charges des contributions volontaires en nature	-7,3	-7,2

Bilan synthétique 2024 (M€)

	2024			2023
Actif (en M€)	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
Actif immobilisé	145	-38,9	106,1	92,6
Actif circulant	265,9	-0,4	265,6	275,8
TOTAL ACTIF	410,9	-39,2	371,7	368,5
Engagements reçus	19,3		19,3	13,3

	2024	2023
Passif (en M€)	Net	Net
Fonds propres	233,7	226,8
Fonds reportés et dédiés	54	58
Provisions	6,9	8,3
Dettes	77,1	75,4
TOTAL PASSIF	371,7	368,5
Engagements donnés	2,7	2,5

Vigilance, transparence et performance

Dans un contexte où les exigences en matière de transparence et de bonne gestion ne cessent de se renforcer, la Ligue contre le cancer continue de muscler ses dispositifs de contrôle interne. Depuis 2023, une direction de l'évaluation a vu le jour, avec une auditrice interne et un contrôleur en charge des risques.

L'année 2024 a été marquée par la montée en puissance des audits de comités. Sept audits ont ainsi été menés à bien et treize sont d'ores et déjà planifiés. Loin de se limiter à une vérification ponctuelle, ces missions débouchent sur un accompagnement de douze à dix-huit mois, des points d'étape réguliers et des outils concrets pour faciliter le quotidien (modèles de PV, procédures types, trames de rapport...).

Le mot d'ordre : sécuriser, mais aussi simplifier.

Parallèlement, la direction de l'évaluation a accéléré la dynamique de cartographie des risques : la sensibilisation initiale a évolué vers une véritable démarche d'appropriation par les comités. Lors de divers rassemblements, des ateliers ont été proposés pour aider les comités à s'emparer de l'outil et à le faire vivre localement. L'enjeu : recenser toutes les vulnérabilités des comités, y compris face à des facteurs exogènes comme la concurrence entre associations ou les évolutions du profil des donateurs et utiliser la cartographie des risques comme véritable outil d'aide à la décision par le conseil d'administration. Un catalogue des risques, pensé comme une boîte à idées, accompagne cette montée en compétence.

Les instances internes, acteurs de la gestion vigilante et rigoureuse

En interne, afin de mener à bien sa démarche de maîtrise des risques et sa gestion rigoureuse :

• Le Conseil d'administration

valide le plan d'audit interne et les décisions permettant une réduction de risques et la rigueur de la gestion notamment financière.

• Le Comité interne de conformité et d'amélioration

continue évalue et émet un avis sur les risques potentiels ou avérés auxquels la Fédération (son siège et les comités départementaux) est susceptible d'être exposée par ses activités.

• Le Comité financier

conseille le Conseil d'administration sur les grands équilibres budgétaires, en particulier sur les comptes du Siège de la Fédération mais aussi dans le cadre des

comptes combinés de la Ligue. Il donne un avis sur le budget du Siège et examine.

Chaque trimestre les écarts entre la projection budgétaire, la prévision initiale et les chiffres de l'année précédente. Il examine également la trésorerie et les placements du Siège de la Fédération.

• La direction de l'évaluation

met en œuvre les orientations prises par le comité interne de conformité et d'amélioration continue ; par la réalisation de missions d'audit dans les différents services du siège et dans les comités départementaux.

Les instances externes de contrôle, partenaires incontournables

La démarche interne est renforcée par l'intervention d'organes de contrôle externes :

• Le commissaire aux comptes (Ernst&Young)

certifie les comptes sociaux et combinés. Il effectue également chaque année une mission d'évaluation du contrôle interne dans plusieurs comités départementaux. De plus, un commissaire aux comptes est spécifique à chaque comité départemental pour la certification des comptes.

• Le Don en Confiance

exerce la mission de contrôle de l'appel de la générosité du public et de l'utilisation des fonds collectés, en veillant à l'engagement de l'association sur les principes de transparence, de recherche d'efficacité, de probité et désintéressement et de respect des donateurs, personnes physiques ou morales.

Les contrôleurs effectuent également chaque année une mission dans plusieurs comités départementaux. La commission d'agrément du Comité du Don en Confiance a renouvelé notre labellisation triennale en 2022.

• La Cour des comptes

contrôle l'emploi des ressources issues de la générosité du public.





LIGUE CONTRE LE CANCER
14 rue Corvisart – 75013 Paris
01 53 55 24 00

